

La meilleure prise

Sous la menace de quelques fiers-à-bras, de la faculté des Arts de l'Université de Sherbrooke, LA TRIBUNE a été forcée de publier le communiqué suivant: "Le premier prix des prises du carnaval des étudiants de l'Université de Sherbrooke a été octroyé aux étu-

dians de la faculté des Arts grâce à la prise d'une poire. Le jury, après des délibérations intenses en a ainsi décidé, étant donné la supériorité et l'originalité manifeste de la faculté des Arts. Le prix sera remis ce soir à la grande salle de l'Université vers 10 heures."

Fusillade à Québec: pas un règlement de comptes

ROCK FOREST (PF) — Les deux jeunes hommes de Rock Forest, Mario Demers et Mario Bureau, qui ont été abattus dans une rue du quartier Limoilou, à Québec, mardi soir, n'ont aucun casier judiciaire, selon la police municipale de Rock Forest. Celle-ci s'est d'ailleurs montrée très sceptique quant à la possibilité qu'il s'agisse, dans cette affaire, d'un règlement de comptes entre motards.

Le jeune Mario Bureau, âgé de 20 ans et domicilié au 4237 de la rue Vézina à Rock Forest a succombé sous une rafale de balles en pleine poitrine. Son compagnon, Mario Demers, devait recevoir pour sa part une décharge dans le dos. Ce dernier, âgé de 18 ans de la route rurale no 1, à Rock Forest, est dans état critique à l'hôpital.

Dans une auto
Au moment de l'attentat, les deux jeunes gens étaient assis dans une automobile stationnée en face d'une conciergerie de la rue Sapinier-Dorion à Québec.

Selon une femme qui a été témoin de la fusillade de la fenêtre d'une maison voisine, les coups de feu auraient été tirés d'une automobile occupée par quatre cagoulauds.

Avant de s'enfuir, les agresseurs ont abandonné leurs cagoules ainsi qu'un fusil de calibre .12.

Quelques heures plus tard, les policiers ont également découvert un autre fusil de calibre .12 ainsi qu'une carabine M-1 en bordure d'une rue de Charlesbourg, soit la direction où les auteurs de l'attentat ont pris la fuite.

Famille éprouvée

La mère du jeune Bureau tué dans l'attentat semblait très affectée par la nouvelle hier lorsqu'un journaliste de La Tribune s'est présenté pour recueillir une photo de son fils.

C'est la grand-mère du jeune Mario Bureau qui s'est occupée hier des jeunes enfants, l'un à bas âge et l'autre un peu plus âgé, lesquels ne semblaient pas comprendre la gravité de la situation.

Le prix du boeuf baissera

par la PRESSE CANADIENNE

Les observateurs s'attendent pour l'été prochain, à une baisse des prix de la nourriture et, dès février, à une baisse des prix du boeuf.

Des économistes du gouvernement fédéral précisent, dans un rapport annuel, qu'il y aurait équilibre entre l'offre et la demande dans ce secteur et que les prix se stabiliseraient.

Par ailleurs, une compilation faite par la Presse Canadienne dans 10 villes canadiennes, indique que les consommateurs souhaitent une telle baisse. La montée des prix dans ces régions en effet a été dramatique. La situation a été particulièrement grave dans les secteurs du sucre et du café.

Ainsi, à St-Jean, Nouveau-Brunswick, le prix du sucre a pris 16 cents en un seul mois.

A Toronto, outre le café et le sucre, toutes les denrées étaient en hausse. Le poulet est passé de 69 cents la livre à 75 cents en janvier. Le prix du pain a grimpé de trois cents en un mois.

A Regina, le prix des cinq livres de sucre est passé de 95 cents en décembre à \$1.29 en janvier. Le prix du café, pour la même période est passé de \$1.02 à \$1.09.

A Vancouver, l'écart entre les prix du sucre entre décembre et janvier est de 48 cents, les cinq livres.

A Montréal, les prix ont suivi la courbe nationale. Le café et le sucre ont connu des hausses importantes. En janvier, la livre de café a atteint \$1.31, de \$1.17 qu'elle était en décembre. Le sucre de son côté a gagné 9 cents les cinq livres.

Habillées des pieds à la tête sans frais...

DRUMMONDVILLE (GP) — Un vol comme les policiers de Drummondville n'en avaient jamais vue, a été signalé hier matin à la Boutique l'Oeil, du 224 de la rue Hériot.

Selon les enquêteurs, une ou deux femmes auraient pénétré par effraction dans le commerce et auraient pris sur place tous les vêtements à leur taille qu'elles pouvaient apporter. Pis encore, elles ont laissé sur place de vieux vêtements qu'elles portaient sur elles à leur arrivée.

Les policiers étudient cette possibilité par le fait que tous les vêtements volés, estimés à environ \$1.500, sont de même taille, entre 10 et 13 ans, et que certains vêtements, comme des pantalons, semblent avoir été essayés par les voleuses, mais finalement laissés sur place, sans doute parce que la taille était trop petite ou trop grande.

Le vol comprend 10 pantalons féminins, 10 jupes, 5 ou 6 ensembles "à bavettes", des robes longues, des sous-vêtements féminins, en un mot tout ce qu'il faut pour garnir une garde-robe à peu de frais. De plus, la boutique a été virée sans dessus dessous. Une enquête est en cours: les policiers sont certains d'une chose: les vêtements ont été volés pour être portés, non pour être revendus.



Le président Nixon a reçu une chaleureuse ovation de plus de deux minutes, hier soir, à son arrivée au Congrès où il a prononcé son discours sur l'état de l'Union. (Téléphoto PA)

Pas de récession aux Etats-Unis

WASHINGTON (AFP) — Le président Richard Nixon a reçu une chaleureuse ovation de plus de deux minutes lorsqu'il est arrivé au Congrès hier soir pour prononcer son discours sur l'état de l'Union.

Le président a affirmé que, malgré la crise de l'énergie, il n'y aurait pas de récession aux Etats-Unis en 1974.

M. Nixon a annoncé qu'il venait

d'être informé par des dirigeants arabes amis qu'une réunion des pays arabes producteurs de pétrole allait se tenir de toute urgence pour discuter de la levée de l'embargo contre les Etats-Unis.

Le président a assuré qu'il allait prendre cette année des mesures pour protéger les libertés individuelles des citoyens contre toute atteinte à leur

vie privée, notamment contre les risques de surveillance électronique.

Il a clairement indiqué qu'il n'avait pas la moindre intention de démissionner lorsqu'il a déclaré que l'édification d'une structure de paix dans le monde était le legs qu'il voulait laisser au terme de ses huit années à la présidence des Etats-Unis.

Ce n'est qu'à la fin de son discours de 35 minutes que M. Nixon a évoqué

la crise du Watergate pour dire qu'il avait déjà communiqué au procureur chargé de l'enquête suffisamment de documents pour qu'il termine son travail. "Une année de Watergate est assez", a-t-il dit.

Le président a réaffirmé une fois de plus qu'il n'avait pas la moindre intention de démissionner ni d'abandonner le travail pour lequel il a été élu.

Budget record de \$304 milliards

WASHINGTON (Reuter) — Le président Richard Nixon présentera lundi prochain, devant le Congrès américain, un budget record d'un montant de \$304 milliards pour la prochaine année financière qui commence le 1er juillet, a-t-on appris mercredi à Washington, de source informée.

Les recettes du gouvernement sont estimées à quelque \$295 milliards, et le budget sera donc en déficit d'environ 9 milliards, ajoute-t-on. Les dépenses sont estimées à \$272 milliards.

Le président Nixon fera vendredi, devant le Congrès, une déclaration sur l'économie américaine, et présentera lundi le budget proprement dit.

On s'attend que son message soit principalement consacré à la lutte contre l'inflation et aux implications de l'actuelle crise de l'énergie.

Comme à l'ordinaire, le budget de la Défense sera un des principaux postes de ce budget. Il passera en effet, au cours de la prochaine année financière, à \$88 milliards, contre \$79 milliards au cours de l'année en cours.

Un des principaux objectifs que définira M. Nixon sera la suppression du contrôle des prix et des salaires, qui est en vigueur depuis deux ans et demi, ajoute-t-on de même source.

On estime que le président laissera entendre qu'il

ne croit pas que le maintien de ces contrôles puisse enrayer l'inflation, qui a atteint l'an dernier le taux de 9 pour cent.

Dans le domaine de l'énergie, le président soulignera certainement une fois de plus la nécessité de la coopération entre les pays consommateurs de pétrole, afin d'éviter une récession à l'échelle mondiale provoquée par la hausse sévère des prix du pétrole au cours des derniers mois.

Le président Nixon a déjà pris une mesure concrète dans ce domaine, en organisant pour le 11 février, une conférence qui réunira les principaux pays consommateurs de pétrole à Washington.

La pinte de lait se vendra \$0.01 de plus

Par PIERRE BELLEMARE
OTTAWA (PC) — M. Normand Toupin, ministre de l'Agriculture, doit annoncer officiellement jeudi une hausse de \$0.01 la pinte de lait à compter du 15 février.

Cette décision, que le cabinet Bourassa est amené à entériner, ne sera pas contestée par le fédéral, malgré l'entente de septembre dernier, mais elle ne satisfait pas pleinement cependant les exigences des producteurs laitiers du Québec.

Par cette entente, Ottawa s'est engagé à accorder aux consommateurs un subside de \$0.05 la pinte, à condition que les provinces gèrent le prix du lait durant une période d'un an.

Toutefois, toutes les provinces ont convenu mercredi à Ottawa, dans une conférence fédérale-provinciale présidée par le ministre Eugene Whelan, que les producteurs ne peuvent plus supporter l'inflation sans augmenter leur revenu.

M. Whelan a admis lui-même que les consommateurs sont appelés à absorber ces augmentations inévitables et il est même disposé à rouvrir l'entente de septembre dans le mois qui vient.

Il a refusé néanmoins d'accéder à la demande du ministre Toupin qui voulait la rouvrir tout de suite, pour venir en aide aux producteurs qui lui ont rendu visite mardi au parlement québécois et qui ont exigé de sa part un

geste immédiat.

Mais M. Whelan est conscient de cette situation difficile et il n'entend nullement retirer le subside fédéral de \$0.05 la pinte, si le Québec décrète "unilatéralement" une hausse de \$0.01 la pinte pour décharger quelque peu ses producteurs laitiers.

La centaine de producteurs qui sont allés manifester mardi à Québec seront déçus de ce nouveau délai de 15 jours. Ils réclamaient une hausse dès le 1er février et c'était dans l'espoir de l'obtenir qu'ils avaient "libéré" le ministre Toupin pour qu'il assiste à la conférence d'Ottawa.

Ils ont logé leur demande auprès de la Régie des marchés agricoles le 5

décembre dernier et ils attendent depuis ce temps l'augmentation de \$0.40 les cent livres de lait qui leur donnera la parité avec les producteurs de l'Ontario.

Contrairement au Manitoba qui a combié un manque à gagner pour ses producteurs à même les fonds provinciaux, pour ne pas défier l'entente intervenue avec Ottawa sur le subside de \$0.05 la pinte, le Québec se considère et se considère toujours incapable financièrement de subventionner directement ses producteurs.

C'est pour cette raison qu'il présentera la facture aux consommateurs le 15 février, avec l'assurance de ne pas perdre le subside fédéral.

LA TRIBUNE

64e ASNEE — No 293

SHERBROOKE, JEUDI, 31 JANVIER 1974

* 15 CENTS

VIES RISQUÉES PAR SOUCI D'ÉCONOMIE

MONTREAL (PC) — Les conclusions d'une étude effectuée par le Conseil québécois de sécurité routière, démontrent que 70 pour cent des automobiles au Québec circulent avec des pneus défectueux et usés, causes directes ou indirectes de 50 pour cent des accidents mortels.

"En se contentant trop souvent de pneus de qualité médiocre et en lésinant lors de l'achat de ce qui constitue l'épine dorsale de leur véhicule, les automobilistes québécois risquent témérairement leur vie pour des économies de bouts de chandelles."

Telle est l'opinion de M. Robert Boutin, directeur du CQSR, qui, lors d'une conférence de presse, a suggéré au gouvernement et aux compagnies une série de mesures qui pourraient, selon lui, sauver au moins 500 des 2,000 personnes qui trouvent la mort annuellement sur les routes du Québec.

L'organisme de mandat d'abord au gouvernement de publier une brochure afin d'aider l'automobiliste dans le choix et l'entretien des pneus. Dans la même veine, le Bureau de la protection du consommateur devrait déterminer une terminologie précise pour décrire la qualité et les catégories de pneus offerts qui "pour les vendeurs sont toujours les meilleurs sur le marché."

L'Etat québécois pourrait établir des normes minimales dans la fabrication et le rechapage des pneus. "Le Québec reçoit actuellement une bonne partie des pneus refusés par les autorités de certaines provinces comme l'Ontario et la Colombie-Britannique." M. Boutin a dénoncé le fait que n'importe qui puisse vendre, installer ou rechapier un élément aussi important de la sécurité routière.

En ce qui concerne les inspecteurs

du ministère des Transports, le dirigeant de l'organisme souhaite que ces derniers se montrent plus exigeants et ne se contentent pas seulement "d'appliquer un solide coup de pied sur le flanc des pneus pour s'assurer de leur bon état."

M. Boutin s'en est pris également aux compagnies qui mettent sur le marché de "véritables bombes à retardement" en réduisant la robustesse de leur produit pour mieux affronter la concurrence. "Un bon pneu ne peut coûter moins de 20 dollars."

Selon le CQSR, le vendeur de pneus rechapés devrait toujours fournir une garantie. Pour ce qui est des pneus neufs, il serait urgent de supprimer les garanties abusives de 40,000 milles par exemple, alors qu'après 25,000 milles, la sécurité des occupants du véhicule n'est plus du tout assurée.

Ces compagnies, par ailleurs, devraient être tenues responsables des dommages causés à la suite d'accidents dus à des erreurs dans la fabrication de leurs produits.

Enfin, M. Boutin a confié à la presse qu'il espère être reçu prochainement par M. Raymond Mailloux ministre des Transports et des travaux publics, afin de discuter de l'application de ces mesures et du financement de l'organisme qu'il dirige.

Le fédéral subventionnera les producteurs de l'Est

Par PIERRE BELLEMARE
OTTAWA (PC) — Il semble que le gouvernement fédéral soit maintenant impuissant devant la menace d'une pénurie de grains de provende qui pèse sur l'est canadien depuis le début de l'hiver.

Pendant, le ministre Otto Lang, responsable de la Commission canadienne du blé, a donné l'assurance mercredi au titulaire québécois de l'Agriculture, M. Normand Toupin, que le gouvernement d'Ottawa subventionnera les producteurs de l'Est pour que leur coût d'approvisionnement reste égal à celui des éleveurs de l'Ouest.

C'est le ministre Toupin qui a soulevé ce problème important pour le Québec, à l'occasion de la conférence fédérale-provinciale qui s'est tenue dans l'édifice Sir John Carling à Ottawa.

Les ministres de chacune des provinces ont d'ailleurs discuté longuement à

huis clos le projet fédéral d'une politique à long terme de commercialisation des grains de provende.

Menace réelle

Au sortir de la conférence, M. Toupin a d'abord souligné que le ministre Lang reconnaît maintenant la menace de pénurie qui exerce dans l'Est du pays de fortes pressions sur le prix des grains de provende.

Quand le porte-parole québécois a évoqué ce danger avant Noël, M. Lang lui avait répondu qu'il n'avait pas à s'inquiéter et que, de toutes façons, le fédéral serait disposé à subventionner le transport par trains des millions de boisseaux de grains qui manquent dans les entrepôts québécois.

Il envisage très sérieusement aujourd'hui cette éventualité, mais il souhaite que la CCE puisse nolisier assez de wagons pour ramener à un niveau normal les réserves de l'Est.

Aujourd'hui

À Drummondville

● Augmentations raisonnables

(page 6)

● Projet au secteur professionnel

(page 6)

● Coopérative: lutte non finie

(page 6)



"Ton costume te fait-il encore, chéri?"

Persiflage

Remaniement ministériel

La rumeur qui circule à l'effet que le député de Sherbrooke serait nommé ministre des Affaires sociales ou de l'Éducation a été niée hier. C'est au ministère des Finances que l'on songe à l'élever.

Ovide

A brûle pourpoint

DRUMMONDVILLE — Le sujet du réaménagement du directeur général du Cegep Bourgeois, M. Henri-Paul Girouard, est discuté de ces temps-ci à cet organisme. En effet, on sait que le précédent réaménagement avait été dénoncé par la Commission pédagogique du temps, mais accepté par le conseil d'administration. Ce fait avait provoqué des troubles graves au campus de St-Hyacinthe. Le projet de réaménagement actuel, qui doit ou non se réaliser en 1974, après un terme de 3 ans, devrait provoquer de nouvelles controverses.

La section locale de la Fibrose Kystique vient de procéder à l'élection de son bureau de direction, M. Ghislain Pelletier en est le président, Mme Nicole Dumais, la trésorière, et Mme Hélène Allard, secrétaire.

Une collision entre deux autos a fait du bruit et des dommages assez inhabituels hier matin, peu avant 8 heures, au Parc St-Frédéric. Outre les deux véhicules endommagés, deux bancs, deux arbustes et une bite téléphonique ont été brisés. Étais-ce une auto qui voulait faire un appel téléphonique en s'assoissant sur un banc à l'ombre des branches?

Il y a tout juste un an, le grand sujet de conversation des Drummondvillois était la possibilité d'implantation de l'école provinciale de police à Drummondville. Récemment, le directeur de cette institution annonçait que des retards inexplicables survenaient dans l'agrandissement de l'institut de police à Nicolet et un autre expert, sur les ondes de la télévision, disait que l'école de police devrait relever du ministère de l'Éducation, non du Ministère de la Justice. Voilà deux faits qui permettent de croire que le projet présenté par le CEGEP de Drummondville fait plus de chemin qu'on ne le laisse croire.

On a pu le lire hier dans un hebdomadaire régional que "une Canadienne sur 16 subit la vasectomie". Cet article, signé de Claudette Halley, a fait bondir plusieurs femmes et inquiété plusieurs hommes: est-ce que les femmes sont rendues à un tel point d'égalité avec les hommes qu'elles subissent même leurs opérations?

Trois blessés dans une seule embardée

DRUMMONDVILLE, (GP) — Trois jeunes hommes ont été blessés hier matin, dans le 4e rang de St-Cyrille, tout près des limites du village. Il s'agissait d'une auto qui a dérapé sur une surface glacée et heurté violemment un poteau d'électricité en bordure de la route.

L'automobile est une perte totale. Un poteau de l'Hydro a été sectionné. L'accident est survenu peu avant 8 heures. Les constatations ont été faites par l'agent Guy Lessard de la SQ de Drummondville.

Rafle à domicile!

DRUMMONDVILLE, (GP) — Après des pièces d'automobiles volées mardi, après toute une lingerie féminine volée hier, les policiers de Drummondville doivent élucider un vol de nombreux articles de cuisine, valant environ \$800 disparus d'un logement de la rue Leclerc.

Le vol a été constaté hier midi au 425 par les locataires qui revenaient de leur travail après un avant-midi d'ouvrage. Presque tout était parti sauf l'ameublement. On notait la disparition d'une bague à diamant, de bagues de diverses catégories, de rasoirs, de boîtes, d'une grille pain d'une bouillotte de lingerie et de divers articles. Encore la lingerie est en cours, et à la lumière de certains indices recueillis par les policiers, des arrestations devraient se faire sous peu.

La coopérative recherche les "véritables motifs"

DRUMMONDVILLE, (MD) — Selon le bureau de direction de la coopérative et Jean Verrier, représentant le Service d'entraide de Drummondville, tout n'a pas été dit sur les vraies raisons qui ont motivé la fermeture de la coopérative de vêtements de St-Joseph. On a fait remarquer au cours de la conférence de presse que jusqu'à présent toutes les raisons d'abord invoquées par les marguilliers avaient été refutées, tout en rappelant encore une fois que plusieurs invitations avaient été lancées aux marguilliers afin qu'il viennent s'expliquer sans obtenir seulement un accusé de réception. On apprend plus tard que la décision rendue le 11 décembre était définitive et sans appel.

Calice disparu
Au début de la semaine le curé Omer Proulx verrouillait toutes les portes de l'église, condamnant ainsi le local de la coopérative, donnant comme raison qu'un calice aurait disparu ou aurait été volé. À ce, les responsables de la coopérative répondent qu'ils pourraient être enclins à se demander si "ce prétexte est aussi vrai que l'était le prétexte de l'assurance-incendie". De plus, selon eux, il n'est pas nécessaire de bloquer l'accès à la coopérative pour éviter la répétition de tel geste, il suffit de verrouiller la porte de la sacristie. Après vérification au service d'enquête de la Sûreté de Drum-

mondville, il fut possible d'apprendre qu'aucune plainte n'avait été déposée pour disparition d'objets sacrés. Rappelons que l'église St-Joseph est maintenant ouverte seulement pour les messes et les bingos.

Alors quoi?
Alors quoi? Quelles sont les vraies raisons qui ont motivé la fermeture de la coopérative de vêtements? Pour Jean Verrier et le Service d'entraide de Drummondville, c'est un conflit d'intérêt impliquant la Centrale des Oeuvres qui subventionne le Vestiaire de St-Thérèse et où siège le marguillier Bernard Messier, Maurice Sigouin et Robert Malouin, député de Drummond à l'Assemblée nationale ainsi que Raoul L'Heureux. Selon M. Verrier, la coopérative de St-Joseph va à l'encontre des politiques centralisatrices de la centrale des oeuvres. Demande sera donc faite à Mgr Albertus Martin de réviser les objectifs et les buts du Conseil central des Oeuvres puisque ce sont les utilisateurs eux-mêmes qui ont senti le besoin de rattrapper ce service dans la paroisse et d'en changer même le principe et la forme. Ce serait-là l'une des principales raisons, mais pas la seule. D'autres révélations pourraient être faites dans un avenir rapproché par la direction de la coopérative sur d'autres "véritables motifs" qui auraient poussés les marguilliers à prendre les décisions qu'ils ont prises.

Motoneiges volées... retrouvées

THEFTORD MINES, (JD) — Deux motoneiges, qui avaient été rapportées volées le 29 janvier ont été retrouvées par les agents de la Sûreté de Québec à Weedon. Le propriétaire, M. Roland Gilbert de Theftord Mines, aurait découvert la disparition des deux véhicules en soirée, le 28 jan-

Les augmentations de la taxe scolaire sont tout à fait raisonnables (Michel Letendre)

Par Gérard Prince
DRUMMONDVILLE — Dans un document volumineux qu'il vient de compléter, M. Michel Letendre, directeur du service de financement à la Commission scolaire de Drummondville, déclare que les augmentations de la taxe scolaire sont tout à fait raisonnables. Après une étude comparative et des exposés complexes, M. Letendre en vient à la conclusion que pour 1972-73, les contribuables de Drummondville ont connu une augmentation moyenne de 3.5 pour cent et de 3 à 4 pour cent en 1973-74.

M. Letendre précise: pour les propriétés moins vieilles de 10 ans, il n'y a pas eu d'augmentation en 1972-73, mais une augmentation de 3.9 pour cent en 1973-74. Quand aux immeubles plus vieux que

10 ans, à cause de leur augmentation considérable sur le rôle d'évaluation, il y a eu augmentation de 5 pour cent en 1972-73 et de 12.5 en moyenne pour 1973-74.

Après avoir exposé ces chiffres, M. Letendre se demande ce qu'il faut prévoir pour l'an prochain, soit l'année scolaire 1974-75. Sans assurer rien, M. Letendre dit

que le ministre de l'Éducation exige une nouvelle étude des facteurs d'uniformisation pour cette année-là et qu'il est impossible d'en prévoir les résultats.

Une chose est probable: il y aura vraisemblablement une baisse du taux normalisé de 5 cents du \$100 d'évaluation.

Quant à la date d'envoi des comptes scolaires, la Commission a bon espoir d'envoyer la première tranche en octobre, comme par les années pas-

sées. Depuis deux ans, des difficultés techniques ont empêché les commissaires de facturer avant décembre ou même janvier. Cependant, il faut noter que, même dans ce dernier cas, les contribuables ont toujours eu la possibilité d'acquitter leurs taxes en deux versements, le premier avant 30 jours après l'envoi du compte et l'autre avant le premier mai.



M. Michel Letendre

A VENDRE
Maison de 4 loyers, 4 appartements. Terrain 66 x 132. Hypothèque \$11,000. à 9% Bon revenu.
Tel. 472-964
931606 après 5 heures

Projet de développement du secteur professionnel soumis aux commissaires

Par Gérard Prince
DRUMMONDVILLE — Reunis hier soir en assemblée d'ajournement à l'école Jeanne Mance, les commissaires de la Régionale Saint-François ont pris connaissance d'un plan de développement du secteur professionnel.

Le directeur général, M. Jean Yves Desjardins, a tenu à préciser clairement qu'il ne s'agissait pas, pour les commissaires, de prendre des décisions, mais surtout de sensibiliser à la question de l'éventail de priorités. Ceci leur permettra de voir l'ensemble des données et de digérer un peu les faits qui leur ont été soumis, avant d'être appelés à prendre certaines décisions... d'ici trois mois.

L'éventail présenté hier soir se situait sur trois plans, soit la vocation de l'école Marie de la Présentation, la possibilité de classes mixtes aux écoles Jeanne-Mance et Jean Raimbeault et enfin une étude d'un volumineux document sur la formation professionnelle proprement dite.

Ecole de la présentation
Actuellement, l'école Marie de la présentation reçoit 1,600 étudiants et en a déjà reçu 2,300 alors que sa capacité a été estimée à 1,000 environ dans le passé.

Le projet couvrant 3 à 5 ans, serait d'améliorer plutôt que d'agrandissement des services. Aux \$2 millions originaux qu'a coûté la bâtisse,

aux réparations qui ont été faites depuis l'achat, il faudra vraisemblablement ajouter \$2 millions pour un grand total de \$5 millions dans le but de rendre cet édifice fonctionnel d'ici cinq ans, ceci obligeant les autorités scolaires à prévoir quelle clientèle d'étudiants serait acceptée dans cet immeuble, soit tous les degrés du secondaire ou les classes les plus élevées, soit des garçons et filles ou seulement des filles. De toutes façons, le réaménagement, prévu comprend des installations sanitaires, un gymnase, une païestre et une amélioration du réseau de circulation.

Autres écoles
Quant à l'école Jean-Raimbeault, les commissaires devront étudier si elle deviendra mixte ou sera seulement réservée aux garçons. Si elle devient mixte, seulement quelques changements mineurs seront nécessaires.

L'école Jeanne Mance, qui ne reçoit présentement que des filles, pourrait devenir mixte aussi, mais il faudra plus de changements. Qu'elle le devienne ou non, les commissaires devront y aménager de meilleurs équipements sportifs, comme un gymnase et une païestre.

De toutes façons les commissaires ne sont pas contre le principe des classes mixtes surtout si ça facilite les transports d'élèves et les regroupements de classes. Le commissaire Morissette croit que les oppositions à la mixité dans les écoles pour des raisons morales n'existent plus.

Document
Finalement, les commissaires ont pris connaissance d'un document de plusieurs dizaines de pages sur la formation professionnelle. Avec des graphiques et des exposés, M. Berchmans Létourneau, coordonnateur de cette branche de l'enseignement, a renseigné les commissaires sur le sujet.

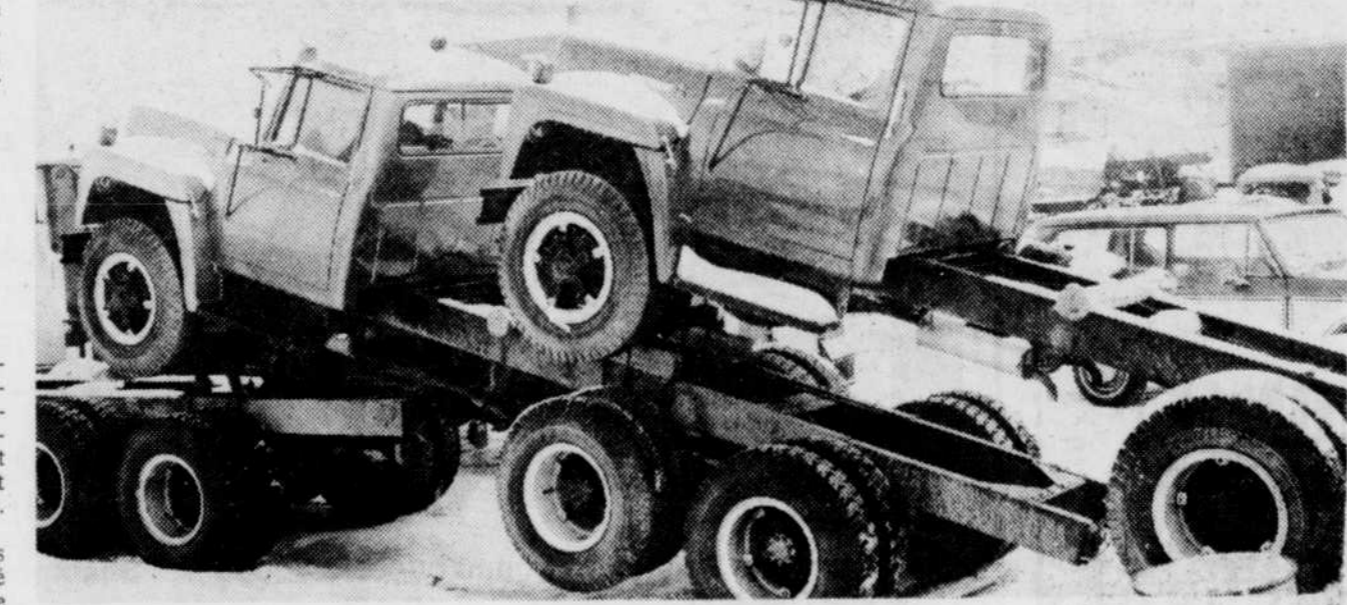
Près de \$1 million et demi accordé en prêts aux agriculteurs en 1973

DRUMMONDVILLE, (MD) — Les agriculteurs du comté de Drummond ont bénéficié en 1973 de prêts, totalisant la somme de \$1,402,100 et 37.3 pour cent de ce montant a servi à l'établissement de jeunes agriculteurs. La balance des crédits approuvés par la Société du Crédit agricole, organisme fédéral de crédit, a servi à l'amélioration et à la consolidation de fermes déjà en opération, c'est ce que faisait savoir cette semaine M. André Bellemare, conseiller agricole responsable du Comté de Drummond. Depuis 1960,

soit depuis le début des activités de cette société dans le comté, plus de \$7,503,300 furent prêtés à des agriculteurs de la région.

La Société du Crédit agricole consent des prêts ordinaires sur hypothèques, jusqu'à un montant de \$100,000 par exploitation agricole. Elle consent de plus des prêts surveillés, c'est à dire de prêts garantis par une première hypothèque ainsi que par un nantissement sur les animaux et l'outillage de la ferme jusqu'à un maximum de \$100,000 par exploitation agricole.

Cet organisme de prêt administré en plus la loi des Syndicats agricoles qui permet l'achat en commun de machinerie agricole et la construction de bâtiments de ferme pour des agriculteurs désireux de faire certaines opérations en commun afin de réduire les coûts de possession de ces machineries. Un minimum de trois membres est requis pour former un tel syndicat et le montant maximum pouvant être emprunté est de \$15,000 par membre jusqu'à concurrence de \$100,000 pour le syndicat.



Répercussion de la crise?
A voir cette image où des camions cordés les uns sur les autres et semblent attendre qu'on vienne les chercher, on pourrait supposer que la crise de l'énergie (hausse du prix de l'essence) y est pour quelques chose. (Photo La Tribune, Victoriaville)

Coopérative de vêtements: la lutte n'est pas finie

DRUMMONDVILLE, (MD) — C'est maintenant chose faite, les responsables de la coopérative de vêtements de St-Joseph se sont retrouvés devant une église verrouillée, lundi matin, lorsqu'ils vinrent pour réintégrer leur local. La décision des marguilliers qui devait être effective le 13 janvier s'est concrétisée avec quelques jours de retard. Hier après-midi, le bureau de direction de la coopérative faisait le point sur la situation, d'une part dans le but de renseigner la population et d'autre part pour assurer que la lutte ne s'arrêterait pas là.

Selon ce qu'il nous fut possible d'apprendre, une stratégie est à s'élaborer afin que les véritables propriétaires des locaux, que les usagers de la coopérative et des autres services qui étaient offerts, bref les paroissiens, puissent se prononcer sur ce qui en fait est leur propriété. Des réunions de paroissiens devraient avoir lieu la semaine prochaine afin de décider des

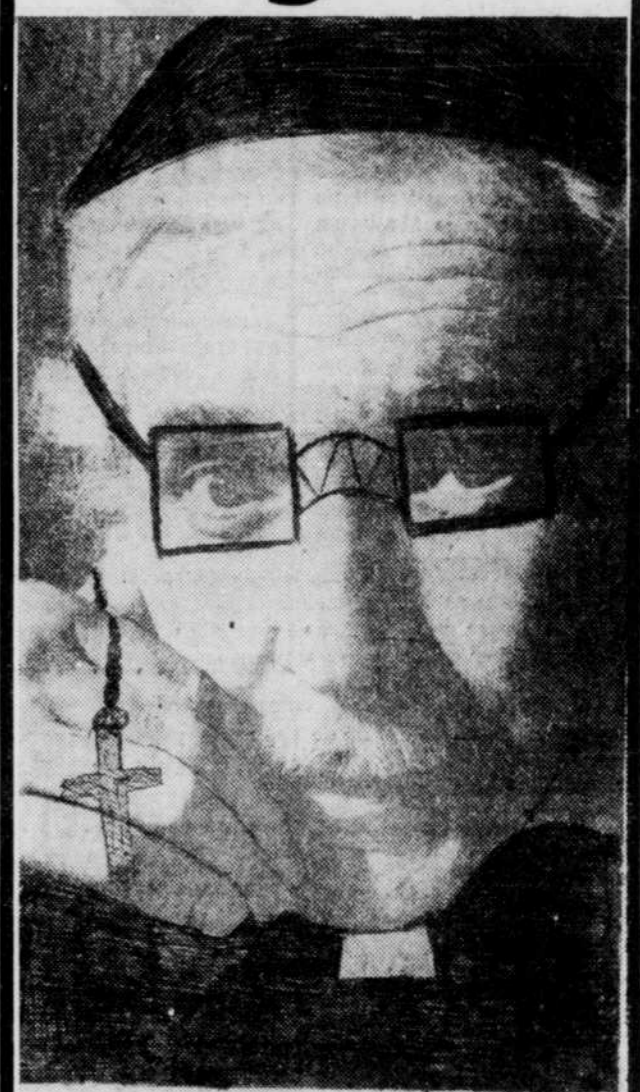
mesures à prendre. "Ce sont les paroissiens qui ont élu les marguilliers, ils peuvent aussi les destituer" devait-on déclarer au cours de la conférence de presse.

Décisions
Entre temps, les responsables de la coopérative se sont réunis et ont pris les décisions suivantes: demander à la Fabrique de St-Joseph de réouvrir l'Église à la communauté qui la compose, donc à la discolthèque, aux jeunes du primaire et à la coopérative de vêtements. Demande en outre à la Fabrique de réintégrer les prêtres militants qui travaillent avec les paroissiens". Demander de plus des appuis, de la population de St-Joseph pour réaliser le programme pastoral 73-74 approuvé par Mgr Martin qui consistait: "A regrouper des gens qui sont intéressés ou aptes à prendre service dans tout domaine où des besoins se font sentir au sein de la communauté", et d'autre part l'appui des divers grou-

pes qui composent la communauté de St-Joseph. De demander aux utilisateurs de la coopérative St-Joseph de les aider à réintégrer les locaux. Finalement de mettre les autorités religieuses concernées en demeure de se prononcer sur le programme pastoral 73-74. "N'était-ce qu'un vœu pieux" se demandent les responsables de la coopérative.

Ainsi devait se prononcer le bureau de direction qui avait décidé de parler en tant que groupement, que les membres ayant reçu les téléphones anonymes ces temps derniers suite aux positions qu'ils avaient prises dans les journaux. "Nous ne luttons pas seulement pour la réintégration de la coopérative de vêtements, c'est tout le monde ou personne, devait-on déclarer en ajoutant une invitation aux organisateurs des loisirs et de la discolthèque de se joindre à eux. "Il faut regrouper nos forces si nous voulons vaincre" devait-on conclure.

Concours "Ma Photo"
• NOS GAGNANTS •
\$500



JEAN DUCEPPE, c'est mon oncle en Moine (ANTOINE)

ENVOI DE: M. Richard Laliberté
2358 De Rouville,
Sherbrooke

\$500



JEAN DUCEPPE, c'est mon oncle Antoine

ENVOI DE: M. Gaetan Marcoux,
354, rue Letendre,
Asbestos.

RÉPARATION ET MOULAGE DE FIBRE DE VERRE POUR MOTONEIGES, BATEAUX, ETC.
535 D. Lindsay, — Drummondville
Tel.: 477-3509

ARMAND TOUPIN Inc.
REPARATIONS-SERVICE
Pièces de rechange pour accessoires électriques
Réseau de service autorisé pour:
• Canadian General Electric
• Westinghouse
• Sunbeam Oster
• Filips
• Hoover
• Trestler
• McGraw Edison
• Danmore
• Falm Green
• Rival
• Vorwerk
• Réparations d'autres marques

297, rue Hériot
Tel.: 472-3359
Drummondville, Qué.

Le sport à Victoriaville

Warwick, (AC) — La caisse populaire et le Godbout Auto, de la ligue de hockey Labatt 50 des Bois-Francis, s'affronteront jeudi soir à l'aréna de Warwick, à compter de 21 h 30.

Jeu de nombreuses activités auront lieu au Cégep de Victoriaville. Ainsi, au hockey intercolégial, les Vulkins rencontreront Warwick, à compter de 19h.30 à l'aréna de Warwick.

Pendant ce temps, l'équipe de basketball intercolégial des Vulkins disputera un match contre les représentants de Shawinigan. Cette activité sportive débutera à 20 heures au jvénat d'Arthabaska.

Les équipes 2 et 5 du Volley ball intramural du Cégep disputeront elles aussi un match jeudi, le 31 janvier. La joute aura lieu au gymnase du Cégep à compter de 12h30.

Les Cégépiens amateurs de judo se rencontreront jeudi, à 16 h 30, à la salle C-310. A la même heure, il y aura pratique de tir à l'arc à la palestres.

La prochaine joute de la ligue Inter-cités de hockey des Bois-Francis opposera les Clarétains Pee-Wee au Princeville. Cette bataille aura lieu jeudi, au centre sportif à compter de 19h30.

Valse des places chez les Gaulois

VICTORIAVILLE, (AC) — Depuis quelque temps, c'est la valse des places au classement de la ligue de hockey intramural du Cégep de Victoriaville. Le barbe Assurance tourix y serait-il pour quelque chose? Sa musique discordante fait sauter l'un au ciel alors que le ciel tombe sur la tête de l'autre; il en résulte un va-en-vent entre les mortels en dernière place et les Dieux... en premier place au classement.

Ainsi, tout récemment, Astérix prenait-il une avance sur Panoramax par une victoire de 2-1. Ce gain le propulsait en tête du classement avec un seul point de plus que le vieux druide. Mais comme chacun sait, le vieux druide a plus d'un tour dans son sac; il s'empressait donc de défaire l'édifice, ce pauvre cabot qui ne se console toujours pas d'avoir perdu son Obélix. Panoramax enregistrerait une victoire de 7-2 avec l'aide des Colard, Fréchette, Allard, L'Église, Poirier et Tourign; mais en même temps, il passait devant Astérix, par un point. Rusé, n'est-ce pas? Tout au moins les Gaulois ont-ils conservé cet art de bien s'amuser.

Le lendemain, le Laurier Toyota défaisait le Motel Boifran par 2-1; Denis Rheault et François Roberge enregistrèrent les buts du Laurier, tandis que Paul-Émile Blanchette évitait le blanchissage de Boifran. La Petite Buvette et le Val Bar annulaient ensuite au compte de 2-2. Denis Houle et Majella Lafontaine marquaient pour la petite buvette; de son côté, Jean-Pierre Vézina enfilait les deux buts du Val Bar. Encore au compte de 2-1, le Laurier Toyota marquait sa troisième victoire consécutive, cette fois

contre le manoir Plessis; François Roberge et Ronald Blake en étaient les artisans pendant que Jean-Guy Perron enfilait le but des siens.

En six matches qu'elle disputait samedi et dimanche, la classe B accumulait trois blanchissages dont deux allaient accroître les résultats du Villeroy. Le Gentilly défaisait d'abord la Caisse Pop de Victoriaville par le compte de 4-1; Serge Miron enfilait deux des buts du Villeroy. Le Sonic Coop défaisait ensuite le SMSQ par 2-1; Jean Lebrun et Rejean Desharnais étaient les auteurs de cette victoire. Enfin, le Villeroy marquait son premier blanchissage au compte de 3-0 sur la Caisse Pop St-Remi. René Bédard marquait deux buts à cette occasion et Denis Noury complétait le troisième.

Dimanche, le Gentilly et le Sonic Coop annulaient 1-1; Serge Miron marquait le but du Gentilly et Denis Desharnais en faisait autant pour le Sonic Coop. Au compte de 2-0, la Caisse Pop de St-Remi obtenait le blanchissage contre la Caisse Pop de Victoriaville; Jean-Denis Durand et Serge Luneau étaient les étoiles du match. Pour sa part, le Villeroy marquait un second blanchissage contre le SMSQ; René Bédard répétait son exploit de deux buts; Michel Seguin, Gilles et Marcel Quellet enfilèrent les trois autres buts.

Le dimanche, le Gentilly et le Sonic Coop annulaient 1-1; Serge Miron marquait le but du Gentilly et Denis Desharnais en faisait autant pour le Sonic Coop. Au compte de 2-0, la Caisse Pop de St-Remi obtenait le blanchissage contre la Caisse Pop de Victoriaville; Jean-Denis Durand et Serge Luneau étaient les étoiles du match. Pour sa part, le Villeroy marquait un second blanchissage contre le SMSQ; René Bédard répétait son exploit de deux buts; Michel Seguin, Gilles et Marcel Quellet enfilèrent les trois autres buts.

Le dimanche, le Gentilly et le Sonic Coop annulaient 1-1; Serge Miron marquait le but du Gentilly et Denis Desharnais en faisait autant pour le Sonic Coop. Au compte de 2-0, la Caisse Pop de St-Remi obtenait le blanchissage contre la Caisse Pop de Victoriaville; Jean-Denis Durand et Serge Luneau étaient les étoiles du match. Pour sa part, le Villeroy marquait un second blanchissage contre le SMSQ; René Bédard répétait son exploit de deux buts; Michel Seguin, Gilles et Marcel Quellet enfilèrent les trois autres buts.

Le dimanche, le Gentilly et le Sonic Coop annulaient 1-1; Serge Miron marquait le but du Gentilly et Denis Desharnais en faisait autant pour le Sonic Coop. Au compte de 2-0, la Caisse Pop de St-Remi obtenait le blanchissage contre la Caisse Pop de Victoriaville; Jean-Denis Durand et Serge Luneau étaient les étoiles du match. Pour sa part, le Villeroy marquait un second blanchissage contre le SMSQ; René Bédard répétait son exploit de deux buts; Michel Seguin, Gilles et Marcel Quellet enfilèrent les trois autres buts.

Le dimanche, le Gentilly et le Sonic Coop annulaient 1-1; Serge Miron marquait le but du Gentilly et Denis Desharnais en faisait autant pour le Sonic Coop. Au compte de 2-0, la Caisse Pop de St-Remi obtenait le blanchissage contre la Caisse Pop de Victoriaville; Jean-Denis Durand et Serge Luneau étaient les étoiles du match. Pour sa part, le Villeroy marquait un second blanchissage contre le SMSQ; René Bédard répétait son exploit de deux buts; Michel Seguin, Gilles et Marcel Quellet enfilèrent les trois autres buts.

Le dimanche, le Gentilly et le Sonic Coop annulaient 1-1; Serge Miron marquait le but du Gentilly et Denis Desharnais en faisait autant pour le Sonic Coop. Au compte de 2-0, la Caisse Pop de St-Remi obtenait le blanchissage contre la Caisse Pop de Victoriaville; Jean-Denis Durand et Serge Luneau étaient les étoiles du match. Pour sa part, le Villeroy marquait un second blanchissage contre le SMSQ; René Bédard répétait son exploit de deux buts; Michel Seguin, Gilles et Marcel Quellet enfilèrent les trois autres buts.

Le dimanche, le Gentilly et le Sonic Coop annulaient 1-1; Serge Miron marquait le but du Gentilly et Denis Desharnais en faisait autant pour le Sonic Coop. Au compte de 2-0, la Caisse Pop de St-Remi obtenait le blanchissage contre la Caisse Pop de Victoriaville; Jean-Denis Durand et Serge Luneau étaient les étoiles du match. Pour sa part, le Villeroy marquait un second blanchissage contre le SMSQ; René Bédard répétait son exploit de deux buts; Michel Seguin, Gilles et Marcel Quellet enfilèrent les trois autres buts.

Le dimanche, le Gentilly et le Sonic Coop annulaient 1-1; Serge Miron marquait le but du Gentilly et Denis Desharnais en faisait autant pour le Sonic Coop. Au compte de 2-0, la Caisse Pop de St-Remi obtenait le blanchissage contre la Caisse Pop de Victoriaville; Jean-Denis Durand et Serge Luneau étaient les étoiles du match. Pour sa part, le Villeroy marquait un second blanchissage contre le SMSQ; René Bédard répétait son exploit de deux buts; Michel Seguin, Gilles et Marcel Quellet enfilèrent les trois autres buts.

Le dimanche, le Gentilly et le Sonic Coop annulaient 1-1; Serge Miron marquait le but du Gentilly et Denis Desharnais en faisait autant pour le Sonic Coop. Au compte de 2-0, la Caisse Pop de St-Remi obtenait le blanchissage contre la Caisse Pop de Victoriaville; Jean-Denis Durand et Serge Luneau étaient les étoiles du match. Pour sa part, le Villeroy marquait un second blanchissage contre le SMSQ; René Bédard répétait son exploit de deux buts; Michel Seguin, Gilles et Marcel Quellet enfilèrent les trois autres buts.

Le dimanche, le Gentilly et le Sonic Coop annulaient 1-1; Serge Miron marquait le but du Gentilly et Denis Desharnais en faisait autant pour le Sonic Coop. Au compte de 2-0, la Caisse Pop de St-Remi obtenait le blanchissage contre la Caisse Pop de Victoriaville; Jean-Denis Durand et Serge Luneau étaient les étoiles du match. Pour sa part, le Villeroy marquait un second blanchissage contre le SMSQ; René Bédard répétait son exploit de deux buts; Michel Seguin, Gilles et Marcel Quellet enfilèrent les trois autres buts.

Le dimanche, le Gentilly et le Sonic Coop annulaient 1-1; Serge Miron marquait le but du Gentilly et Denis Desharnais en faisait autant pour le Sonic Coop. Au compte de 2-0, la Caisse Pop de St-Remi obtenait le blanchissage contre la Caisse Pop de Victoriaville; Jean-Denis Durand et Serge Luneau étaient les étoiles du match. Pour sa part, le Villeroy marquait un second blanchissage contre le SMSQ; René Bédard répétait son exploit de deux buts; Michel Seguin, Gilles et Marcel Quellet enfilèrent les trois autres buts.

Laurier Toyota propulsé sur la voie de la victoire

VICTORIAVILLE, (AC) — Le Laurier Toyota, de la classe A de la ligue de ballon sur glace O'Keefe, a profité de la dernière fin de semaine pour se propulser sur la voie de la victoire. Le Laurier a en effet accumulé trois gains en autant de joutes, se rapprochant ainsi à seulement deux points de la première place au classement.

Samedi dernier, le Boifran blanchissait le Val Bar au compte de 2-0 sur les buts de Denis Blanchette et Albert Côté. Le Manoir Plessis et la Petite Buvette annulaient au compte de 1-1; Michel Poirier marquait pour le Plessis pendant que Serge Croteau en faisait autant pour la Petite Buvette. Le dernier match de la journée concédait une première victoire au Laurier Toyota, au compte de 2-1, sur le Val Bar: Michel Piché et Michel Comeau en étaient les artisans.

Le lendemain, le Laurier Toyota défaisait le Motel Boifran par 2-1; Denis Rheault et François Roberge enregistrèrent les buts du Laurier, tandis que Paul-Émile Blanchette évitait le blanchissage de Boifran. La Petite Buvette et le Val Bar annulaient ensuite au compte de 2-2. Denis Houle et Majella Lafontaine marquaient pour la petite buvette; de son côté, Jean-Pierre Vézina enfilait les deux buts du Val Bar. Encore au compte de 2-1, le Laurier Toyota marquait sa troisième victoire consécutive, cette fois

contre le manoir Plessis; François Roberge et Ronald Blake en étaient les artisans pendant que Jean-Guy Perron enfilait le but des siens.

En six matches qu'elle disputait samedi et dimanche, la classe B accumulait trois blanchissages dont deux allaient accroître les résultats du Villeroy. Le Gentilly défaisait d'abord la Caisse Pop de Victoriaville par le compte de 4-1; Serge Miron enfilait deux des buts du Villeroy. Le Sonic Coop défaisait ensuite le SMSQ par 2-1; Jean Lebrun et Rejean Desharnais étaient les auteurs de cette victoire. Enfin, le Villeroy marquait son premier blanchissage au compte de 3-0 sur la Caisse Pop St-Remi. René Bédard marquait deux buts à cette occasion et Denis Noury complétait le troisième.

Dimanche, le Gentilly et le Sonic Coop annulaient 1-1; Serge Miron marquait le but du Gentilly et Denis Desharnais en faisait autant pour le Sonic Coop. Au compte de 2-0, la Caisse Pop de St-Remi obtenait le blanchissage contre la Caisse Pop de Victoriaville; Jean-Denis Durand et Serge Luneau étaient les étoiles du match. Pour sa part, le Villeroy marquait un second blanchissage contre le SMSQ; René Bédard répétait son exploit de deux buts; Michel Seguin, Gilles et Marcel Quellet enfilèrent les trois autres buts.

Le dimanche, le Gentilly et le Sonic Coop annulaient 1-1; Serge Miron marquait le but du Gentilly et Denis Desharnais en faisait autant pour le Sonic Coop. Au compte de 2-0, la Caisse Pop de St-Remi obtenait le blanchissage contre la Caisse Pop de Victoriaville; Jean-Denis Durand et Serge Luneau étaient les étoiles du match. Pour sa part, le Villeroy marquait un second blanchissage contre le SMSQ; René Bédard répétait son exploit de deux buts; Michel Seguin, Gilles et Marcel Quellet enfilèrent les trois autres buts.

Le dimanche, le Gentilly et le Sonic Coop annulaient 1-1; Serge Miron marquait le but du Gentilly et Denis Desharnais en faisait autant pour le Sonic Coop. Au compte de 2-0, la Caisse Pop de St-Remi obtenait le blanchissage contre la Caisse Pop de Victoriaville; Jean-Denis Durand et Serge Luneau étaient les étoiles du match. Pour sa part, le Villeroy marquait un second blanchissage contre le SMSQ; René Bédard répétait son exploit de deux buts; Michel Seguin, Gilles et Marcel Quellet enfilèrent les trois autres buts.

Le dimanche, le Gentilly et le Sonic Coop annulaient 1-1; Serge Miron marquait le but du Gentilly et Denis Desharnais en faisait autant pour le Sonic Coop. Au compte de 2-0, la Caisse Pop de St-Remi obtenait le blanchissage contre la Caisse Pop de Victoriaville; Jean-Denis Durand et Serge Luneau étaient les étoiles du match. Pour sa part, le Villeroy marquait un second blanchissage contre le SMSQ; René Bédard répétait son exploit de deux buts; Michel Seguin, Gilles et Marcel Quellet enfilèrent les trois autres buts.

Le dimanche, le Gentilly et le Sonic Coop annulaient 1-1; Serge Miron marquait le but du Gentilly et Denis Desharnais en faisait autant pour le Sonic Coop. Au compte de 2-0, la Caisse Pop de St-Remi obtenait le blanchissage contre la Caisse Pop de Victoriaville; Jean-Denis Durand et Serge Luneau étaient les étoiles du match. Pour sa part, le Villeroy marquait un second blanchissage contre le SMSQ; René Bédard répétait son exploit de deux buts; Michel Seguin, Gilles et Marcel Quellet enfilèrent les trois autres buts.

Le dimanche, le Gentilly et le Sonic Coop annulaient 1-1; Serge Miron marquait le but du Gentilly et Denis Desharnais en faisait autant pour le Sonic Coop. Au compte de 2-0, la Caisse Pop de St-Remi obtenait le blanchissage contre la Caisse Pop de Victoriaville; Jean-Denis Durand et Serge Luneau étaient les étoiles du match. Pour sa part, le Villeroy marquait un second blanchissage contre le SMSQ; René Bédard répétait son exploit de deux buts; Michel Seguin, Gilles et Marcel Quellet enfilèrent les trois autres buts.

Le dimanche, le Gentilly et le Sonic Coop annulaient 1-1; Serge Miron marquait le but du Gentilly et Denis Desharnais en faisait autant pour le Sonic Coop. Au compte de 2-0, la Caisse Pop de St-Remi obtenait le blanchissage contre la Caisse Pop de Victoriaville; Jean-Denis Durand et Serge Luneau étaient les étoiles du match. Pour sa part, le Villeroy marquait un second blanchissage contre le SMSQ; René Bédard répétait son exploit de deux buts; Michel Seguin, Gilles et Marcel Quellet enfilèrent les trois autres buts.

Le dimanche, le Gentilly et le Sonic Coop annulaient 1-1; Serge Miron marquait le but du Gentilly et Denis Desharnais en faisait autant pour le Sonic Coop. Au compte de 2-0, la Caisse Pop de St-Remi obtenait le blanchissage contre la Caisse Pop de Victoriaville; Jean-Denis Durand et Serge Luneau étaient les étoiles du match. Pour sa part, le Villeroy marquait un second blanchissage contre le SMSQ; René Bédard répétait son exploit de deux buts; Michel Seguin, Gilles et Marcel Quellet enfilèrent les trois autres buts.

Le dimanche, le Gentilly et le Sonic Coop annulaient 1-1; Serge Miron marquait le but du Gentilly et Denis Desharnais en faisait autant pour le Sonic Coop. Au compte de 2-0, la Caisse Pop de St-Remi obtenait le blanchissage contre la Caisse Pop de Victoriaville; Jean-Denis Durand et Serge Luneau étaient les étoiles du match. Pour sa part, le Villeroy marquait un second blanchissage contre le SMSQ; René Bédard répétait son exploit de deux buts; Michel Seguin, Gilles et Marcel Quellet enfilèrent les trois autres buts.

Le dimanche, le Gentilly et le Sonic Coop annulaient 1-1; Serge Miron marquait le but du Gentilly et Denis Desharnais en faisait autant pour le Sonic Coop. Au compte de 2-0, la Caisse Pop de St-Remi obtenait le blanchissage contre la Caisse Pop de Victoriaville; Jean-Denis Durand et Serge Luneau étaient les étoiles du match. Pour sa part, le Villeroy marquait un second blanchissage contre le SMSQ; René Bédard répétait son exploit de deux buts; Michel Seguin, Gilles et Marcel Quellet enfilèrent les trois autres buts.

Le dimanche, le Gentilly et le Sonic Coop annulaient 1-1; Serge Miron marquait le but du Gentilly et Denis Desharnais en faisait autant pour le Sonic Coop. Au compte de 2-0, la Caisse Pop de St-Remi obtenait le blanchissage contre la Caisse Pop de Victoriaville; Jean-Denis Durand et Serge Luneau étaient les étoiles du match. Pour sa part, le Villeroy marquait un second blanchissage contre le SMSQ; René Bédard répétait son exploit de deux buts; Michel Seguin, Gilles et Marcel Quellet enfilèrent les trois autres buts.

Le dimanche, le Gentilly et le Sonic Coop annulaient 1-1; Serge Miron marquait le but du Gentilly et Denis Desharnais en faisait autant pour le Sonic Coop. Au compte de 2-0, la Caisse Pop de St-Remi obtenait le blanchissage contre la Caisse Pop de Victoriaville; Jean-Denis Durand et Serge Luneau étaient les étoiles du match. Pour sa part, le Villeroy marquait un second blanchissage contre le SMSQ; René Bédard répétait son exploit de deux buts; Michel Seguin, Gilles et Marcel Quellet enfilèrent les trois autres buts.

Le dimanche, le Gentilly et le Sonic Coop annulaient 1-1; Serge Miron marquait le but du Gentilly et Denis Desharnais en faisait autant pour le Sonic Coop. Au compte de 2-0, la Caisse Pop de St-Remi obtenait le blanchissage contre la Caisse Pop de Victoriaville; Jean-Denis Durand et Serge Luneau étaient les étoiles du match. Pour sa part, le Villeroy marquait un second blanchissage contre le SMSQ; René Bédard répétait son exploit de deux buts; Michel Seguin, Gilles et Marcel Quellet enfilèrent les trois autres buts.

Le dimanche, le Gentilly et le Sonic Coop annulaient 1-1; Serge Miron marquait le but du Gentilly et Denis Desharnais en faisait autant pour le Sonic Coop. Au compte de 2-0, la Caisse Pop de St-Remi obtenait le blanchissage contre la Caisse Pop de Victoriaville; Jean-Denis Durand et Serge Luneau étaient les étoiles du match. Pour sa part, le Villeroy marquait un second blanchissage contre le SMSQ; René Bédard répétait son exploit de deux buts; Michel Seguin, Gilles et Marcel Quellet enfilèrent les trois autres buts.

Le dimanche, le Gentilly et le Sonic Coop annulaient 1-1; Serge Miron marquait le but du Gentilly et Denis Desharnais en faisait autant pour le Sonic Coop. Au compte de 2-0, la Caisse Pop de St-Remi obtenait le blanchissage contre la Caisse Pop de Victoriaville; Jean-Denis Durand et Serge Luneau étaient les étoiles du match. Pour sa part, le Villeroy marquait un second blanchissage contre le SMSQ; René Bédard répétait son exploit de deux buts; Michel Seguin, Gilles et Marcel Quellet enfilèrent les trois autres buts.

Le dimanche, le Gentilly et le Sonic Coop annulaient 1-1; Serge Miron marquait le but du Gentilly et Denis Desharnais en faisait autant pour le Sonic Coop. Au compte de 2-0, la Caisse Pop de St-Remi obtenait le blanchissage contre la Caisse Pop de Victoriaville; Jean-Denis Durand et Serge Luneau étaient les étoiles du match. Pour sa part, le Villeroy marquait un second blanchissage contre le SMSQ; René Bédard répétait son exploit de deux buts; Michel Seguin, Gilles et Marcel Quellet enfilèrent les trois autres buts.

Le dimanche, le Gentilly et le Sonic Coop annulaient 1-1; Serge Miron marquait le but du Gentilly et Denis Desharnais en faisait autant pour le Sonic Coop. Au compte de 2-0, la Caisse Pop de St-Remi obtenait le blanchissage contre la Caisse Pop de Victoriaville; Jean-Denis Durand et Serge Luneau étaient les étoiles du match. Pour sa part, le Villeroy marquait un second blanchissage contre le SMSQ; René Bédard répétait son exploit de deux buts; Michel Seguin, Gilles et Marcel Quellet enfilèrent les trois autres buts.

Le dimanche, le Gentilly et le Sonic Coop annulaient 1-1; Serge Miron marquait le but du Gentilly et Denis Desharnais en faisait autant pour le Sonic Coop. Au compte de 2-0, la Caisse Pop de St-Remi obtenait le blanchissage contre la Caisse Pop de Victoriaville; Jean-Denis Durand et Serge Luneau étaient les étoiles du match. Pour sa part, le Villeroy marquait un second blanchissage contre le SMSQ; René Bédard répétait son exploit de deux buts; Michel Seguin, Gilles et Marcel Quellet enfilèrent les trois autres buts.

LA TRIBUNE des variétés

Du cinéma drôle dans le cadre du Carnaval étudiant

SHERBROOKE — Dans le cadre du Carnaval étudiant qui se déroule présentement, à l'Université de Sherbrooke, Cinémafeus présente exceptionnellement à 19 heures, ce soir et demain, "La folie des grands" (1971), comédie franco-italo-germano-espagnole de Gérard Oury d'après la pièce "Ruy Blas", de Victor Hugo, avec Louis De Funès et Yves Montand.

Vendredi soir, Cinémafeus offrira un programme double. Outre "La folie des grands", il y aura en effet présentation de "IX-13", comédie de Jacques Godbout, d'après les romans de Pierre Sauret, et mettant en vedette les Cynique et Louise Forestier.

La Folie des Grands
"La folie des grands" est l'un des meilleurs films comiques qui ait été produit en Europe au cours de la dernière décennie.

Le film est grandiose, dans sa réalisation technique. En alliant l'élégance des décors et des costumes à la drôlerie des situations, Oury a réussi une fort agréable parodie de l'oeuvre de Hugo. Il a su contrôler efficacement le jeu de Louis de Funès et a obtenu d'Yves Montand une interprétation pleine de finesse et d'autorité. Des gags hilarants parsèment une action rotonde menée dans un contexte historique reconstitué avec goût. Tout le film constitue un divertissement de classe où l'on ne s'ennuie guère.

Après "La Folie des grands", il y aura dans l'enceinte de la même salle une rétrospective audiovisuelle de la semaine du carnaval, dévoilant des prises ainsi que couronnement de la mascotte et de la faculté gagnante.

IXE-13
Les Cyniques et Louise Forestier prennent plaisir à "camper" plusieurs rôles dans ce film qui constitue une revue des romans à dix sous des années 40-55 consacrée à IXE-13. Plusieurs aspects de la société québécoise sont habilement mis en scène et parodiés à outrance, et avec un lyrisme charmant, entre autres un combat de lutte revu et corrigé par le "Eddie Chreatcham" du temps". Le film pêche toutefois par certains lourdeurs.

La direction de
L'AUBERGE ROYALE MOTEL
désire faire part à sa clientèle de l'ouverture d'une nouvelle salle de réceptions, climatisée, pouvant accommoder jusqu'à 200 convives.
Pour réservations: **569-9393**

les aventures de
JUNGLE PILOTE
par le théâtre du 109
mar. mer. 20:30
sam.
jeu. ven. 21:00
Centre Culturel
petite salle
Université
569-6227

ATTENTION FUTURS MARIÉS...
L'ELDORADO
Le GRATUITMENT leur salle pour noces, showers, et réceptions de tous genres, et l'usage exclusif d'une Cadillac disponible avec chauffeur, pour tous les intermédiaires.
S'adresser à **569-4130**

CINEMA PARIS SHERBROOKE
TEL. 569-2626
MATINEE POUR ENFANTS TOUS LES SAMEDIS A 1.30 p.m. ADMISSION. 75

LE BAR-SALON CHAMPLAIN HOTEL EAST ANGUS
L'endroit idéal pour passer d'agréables soirées.
JEUDI ET VENDREDI "LES WATTS"
avec François, Mario, Nil, André et Richard, Des gars dans le vent!
DANSE le samedi soir avec les SOL I DO
EN VEDETTE les chanteuses Thérèse et Jacl
LE DIMANCHE Guy Michel organiste chanteur avec Guy Brodeur à la batterie
Le dimanche soir PROGRAMME D'AMATEURS. Avec prix intéressants
LE BAR EST OUVERT TOUS LES JOURS
● Banquets ● Noces ● Showers ● Réceptions de tous genres.
! Salle et musique gratuites EAST ANGUS

FUTURS MARIÉS
RÉSERVEZ VOTRE PHOTOGRAPHE PROFESSIONNEL IMMÉDIATEMENT POUR VOS
PHOTOS DE MARIAGE EN COULEURS NATURELLES.
RENSEIGNEZ-VOUS AU SUJET D'UNE PHOTO MONTÉE SUR TOILE...
Nous avons maintenant l'équipement électronique le plus moderne, pour mieux vous servir.
17 ANNÉES D'EXPERIENCE VOUS SONT OFFERTES À DES PRIX RAISONNABLES.
LA PHOTO RÉALISTE
Luc Belanger, prop
photographe professionnel
36 nord, rue Wellington Sherbrooke
TEL. bur. 567-4559; rés. 569-5689

KENTUCKY FRIED CHICKEN
L'UNIQUE SALLE À DINER OU VOUS POUVEZ LE DÉGUSTER SUR PLACE.
CHARLES RESTAURANT INC.
116, QUEEN, LENNOXVILLE
LICENCE COMPLÈTE — COMMANDES POUR APPORTER — BAR-SALON

STEREO DÉPOSITAIRE AUTORISÉ
AMPLIFICATEURS: TABLES TOURNANTES: HAUTES PARLEURS:
McIntosh, Dual, Elac, Dynaco, M. McIntosh, Fisher, Merrantz, Torrance, AR, KLH, AR, JBR et Bose
Bourget Stéréo Cabinet Inc.
155 est. rue King — Sherbrooke 569-4242

ATTENTION!
JEUNES MUSICIENS
Le Club Optimiste de Sherbrooke demande des musiciens de formation classique, âgés de 12 à 18 ans, catégorie cordes, vente et percussions, pour former un orchestre de musique classique.
Pour obtenir des renseignements nécessaires à l'inscription, qui doit se faire avant le 5 février, téléphonez à: **562-3424**
567-0133
563-4910

SPÉCIAL DE FÉVRIER SUR TÉLÉCOULEURS
ZENITH
CHROMACOLOR II
LE MACARAIBO E4549
25" MEUBLE EN BOIS EN SPÉCIAL
BEAUCOUP D'AUTRES MODÈLES
AUSSI EN SPÉCIAL RADIO, STEREO, T.V. NOIR ET BLANC, HI-FI, ETC.
OÙ IL Y A DU SERVICE APRÈS VENTE
A. Doyon
1115, Conseil
562-7886
5 TECHNICIENS À VOTRE SERVICE

Auberge de La Lanterne
MAGOG, QUÉ.
SALLE À DINER
PIANO-BAR du mardi au dimanche avec Lise Darcy et Roland Barabée
"Au coin du feu" petite salle à dîner où l'on vous reçoit sans cérémonie du lundi au jeudi de 11 h. à m. à minuit et en fin de semaine jusqu'à 2 h. a.m.
DISCOTHEQUE La Poupée
la plus vaste et unique des danses de l'est.
Chemin Georgeville
pour réservations: **843-6511**

LIQUIDATION POURQUOI ATTENDRE?
Achetez maintenant et ÉPARGNEZ
VAL ESTRIE FORD
2615 ouest, rue King, Sherbrooke 563-9093
HEURES D'OUVERTURE:
9h. a.m. à 9h. p.m. du lundi au jeudi.
9h. a.m. à 6h. p.m. le vendredi.

En quelques lignes

VICTORIAVILLE, (SB)—C'est ce soir que la population pourra voir et entendre le pianiste canadien-français André Gagnon à l'auditorium du CEGEP de Victoriaville.

Selon des informations de source fiable, l'un des deux projets Initiatives locales restés en suspens pour le comté de Lotbinière serait accepté. Cette information n'a pu être confirmée en raison de certaines implications que sa divulgation pourrait entraîner.

C'est demain soir qu'une soirée récréative en l'honneur des employés qui ont travaillé sur le terrain de la dernière exposition agricole se déroulera au local des Chevaliers de Colomb de l'endroit. Cette soirée a été organisée par la direction de l'exposition régionale agricole.

Deux nouveaux cadets ont été enrôlés dans l'Escadrille 821 des Cadets de l'air de Victoriaville. Il s'agit de Mario Houle et Michel Faucher.

Trois jeunes élèves de 6e année de l'école St-David qui s'étaient rendus au Japon l'an dernier pour participer à une exposition enfantine ont reçu des trophées récemment en rapport avec cette exposition. Une rencontre aura lieu samedi entre ces trois jeunes et les journalistes de la région pour divulguer certaines informations relatives à cet événement.

Le comité d'Information chrétienne de Victoriaville fait savoir que l'office de pastorale missionnaire du diocèse de Nicolet a établi des règlements pour les quête missionnaires. Ainsi, il fut décidé que sur le plan diocésain, la quête spéciale du dimanche du Brésil sera maintenue pour continuer à soutenir les prêtres du diocèse engagés dans ce pays.

La fantaisie, l'humour et la poésie de Trois Ménestrels

VICTORIAVILLE (AC) — Les Trois Ménestrels oeuvrent dans le monde du spectacle depuis bientôt 20 ans. Vingt années au cours desquelles ils ont propagé fantaisie, humour, poésie et parfois même mélancolie. De retour au Québec, ils traverseront la province entre le 15 janvier et le 11 février et ils seront de passage à Victoriaville vendredi, le 1er février.

Les trois ménestrels, c'est Jean-Louis, Raymond et Maria. Ils ne sont pas des super-vedettes, mais ils sont là, toujours présents à semer la bonne humeur. Ils ont d'ailleurs obtenu le grand prix de l'humour de Paris avec un "opéra-bouffe" qu'ils présentent ces jours-ci en tournée. Tout récemment en tournée, ils faisaient preuve de leur fantaisie à la télévision: ils présentaient alors "l'hirondelle du faubourg St-Honoré" qui s'adresse à Mme Pompidou. Cette

chanson a été interdite en France, mais les québécois auront à chance de l'entendre, et de la rire.

Si leur carrière n'a jamais été vraiment fulgurante, les Ménestrels ont tout de même fait souvent les valises; à plusieurs reprises pour le Canada mais aussi pour le Japon, le Maroc, l'Algérie, l'URSS et ailleurs encore. Comme le dit Raymond: "C'est une carrière douce. Sans haut ni bas. On a passé de l'adolescence à la maturité sans problème".

Pour leur tournée '74, les Ménestrels ont conservé plusieurs chansons de leur répertoire, tels "cent fois plus", "la guerre de trois", "Mais ils apportent en même temps douze nouvelles chansons qui respectent bien leur style; c'est-à-dire qu'elles vont de la poésie la plus pure et la fantaisie la plus débridée.

VICTORIAVILLE (SB) — C'est maintenant officiel: le contrat de la construction du barrage de la rivière Bulstrode a été accordé et c'est la firme Arco Construction Inc. de Plessisville qui a obtenu le contrat. Selon l'attaché de presse du ministre des Richesses naturelles, les travaux devraient être entrepris au plus tard au mois de main prochain.

La firme Arco Construction avait été l'une des huit entreprises qui avaient présenté des soumissions pour la construction du barrage en plus de deux autres compagnies

qui avaient soumissionné pour les travaux mécanisés.

Les soumissions

La plus basse des soumissions qui ont été présentées le 16 novembre dernier était celle de Arco Construction au montant de \$870,776. Quant aux soumissions pour les travaux mécanisés, la plus basse avait été présentée par la firme Atlantic Ltée de Rimouski. C'est d'ailleurs cette entreprise qui obtenu le contrat pour cette partie de la réalisation du projet.

Les autres soumissionnaires étaient Lemay Cons-

truction Ltée de Victoriaville, \$1,142,467, St-Romulad Construction, \$1,323,000, Neilson Excavation Inc. de Bernières \$1,353,000, Cormier Ltée

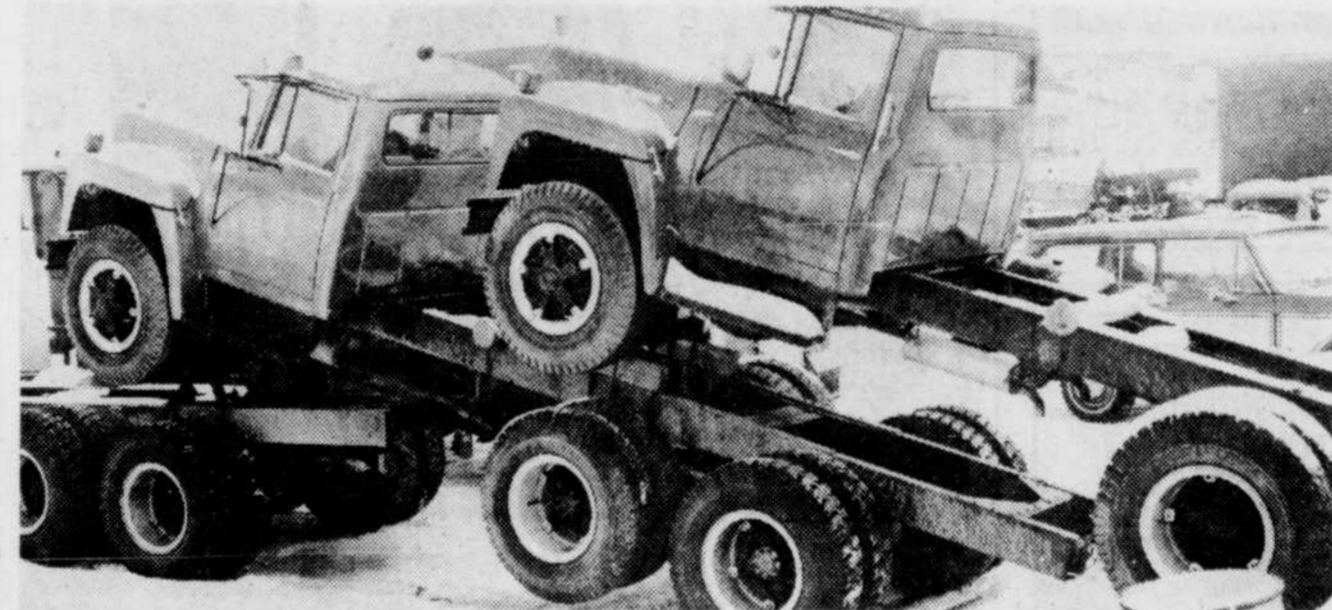
de Victoriaville, \$1,516,000, Rumabec Inc de Ste-Thérèse \$1,516,000, et Beaulieu Inc. de Longueuil, \$1,889,088. En ce qui a trait aux

travaux mécanisés, outre la firme Atlantic Ltée qui a obtenu le contrat pour \$236,400, Acier Ralfor Ltée avait présenté une soumission de \$237,315. Les soumissions ont été étudiées par le département du génie hydraulique du ministère des Richesses naturelles.

Le barrage, dont le coût sera défrayé en partie par la ville de Victoriaville et en partie par le gouvernement provincial, aura une hauteur maximale de 30 pieds.

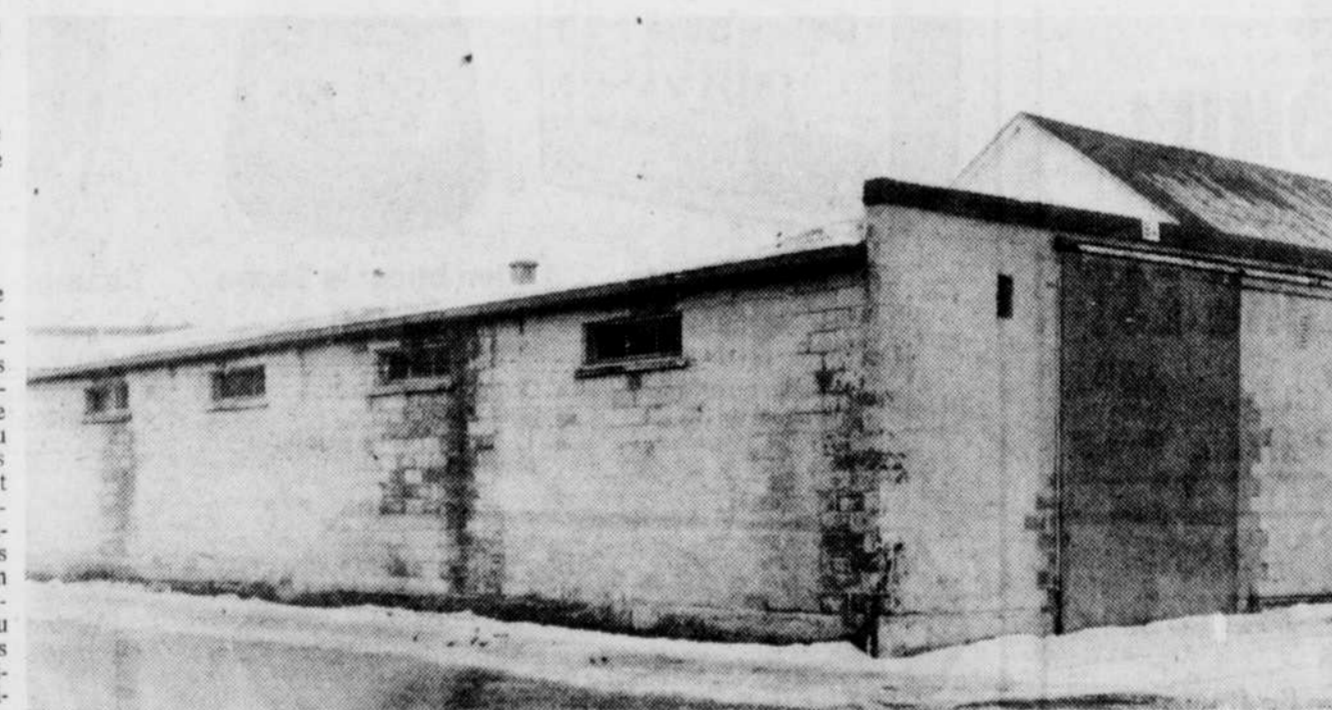


Jean-Louis, Raymond et Maria: ce sont les Ménestrels qui donneront un spectacle demain soir, le 1er février, à Victoriaville.



Répercussion de la crise?

A voir cette image où des camions cordés les uns sur les autres et semblent attendre qu'on vienne les chercher, on pourrait supposer que la crise de l'énergie (hausse du prix de l'essence) y est pour quelque chose. (Photo La Tribune, Victoriaville)



Démolition

C'est pour la démolition de cette bâtisse que la ville a demandé des soumissions récemment dans le cadre du projet no 12 de son programme de rénovation urbaine. Cette bâtisse appartient à la compagnie Auger et Fils Ltée. (Photo La Tribune, SB, Victoriaville)

Elites-Lions: arrêt d'un an!

Il semble d'ores et déjà certain que les Elites-Lions de Victoriaville cesseront leurs activités pour une période d'un an. Les Elites ne fonctionneraient donc sous leur nouveau nom qu'en 1975. C'est du moins ce qu'il est permis de croire à la suite du récent dîner Lions, qui avait lieu mardi soir.

M. Lesage a en effet précisé que les effectifs des Elites n'atteindraient que 75 pour cent du nombre exigé. De plus la charte du corps de clairons de Victoriaville n'a pas encore été acceptée. "Rien n'a été dit" a simplement commenté M. Lesage

qui a d'autre part donné l'assurance aux membres qu'il attendrait de vérifier les développements futurs avant d'impliquer son club davantage. C'est à la fin du mois de novembre 1973 que les Elites et le club Lions avaient annoncé la création des Elites-Lions. Les Elites avaient posé ce geste à la suite de difficultés financières assez graves qui avaient menacé de les faire disparaître. Cette entente prévoyait l'endossement par le club Lions d'un prêt à \$6,500 accordé aux Elites: le club de service aurait donc eu à couvrir les éventuels déficits du corps de clairons.

Camionneurs: décisions pas encore divulguées

VICTORIAVILLE (SB) — Ainsi qu'il l'avait laissé soupçonner lors d'un entretien cette semaine, le président de l'Association nationale des camionneurs du comté d'Arthabaska, M. Claude Marchand, a fait savoir que les décisions prises par la direction de l'association lors d'une réunion à huis-clos avant-hier au sujet du refus de la ville de négocier une augmentation du tarif des camionneurs effectuant le transport de la neige à Victo-

Soumissions demandées pour la démolition d'entrepôts

VICTORIAVILLE (SB) — Le maire de Victoriaville, M. Denis St-Pierre a fait savoir récemment que des soumissions ont été demandées pour la démolition des entrepôts de Auger et Fils sur la rue de Bigarré dans le cadre du programme de rénovation urbaine de la ville. M. St-Pierre a informé de plus que pour les autres bâtisses devant être démolies sur cette rue dans le cadre du même projet, la ville attendra encore quelques temps avant de demander des soumissions.

riaville cet hiver ne pouvaient être rendues publiques pour l'instant. M. Marchand a cependant assuré que des décisions sérieuses ont été prises et que dès qu'il sera possible de les divulguer afin de ne pas nuire à l'Association, elles le seront. Rappelons que l'Association, voilà quelques mois, a demandé une hausse du taux de transport de la neige pour ses camionneurs de 22 à 30 cents la verge cube.

Concours de dessins

VICTORIAVILLE, (AC) — Le club Lions de Victoriaville lancera sous peu un concours de dessins qui s'adressera à tous les étudiants âgés de 12 à 18 ans. C'est ce dont faisait part le club lors de son dernier dîner du 29 janvier, auquel assistaient plusieurs fils et filles des membres.

Le concours se déroulera principalement tout au long du mois de mars. Le lancement de ce concours se fera aux environs du 25 février alors que la date limite sera fixée au 31 mars. Trois semaines plus tard, soit le 21 avril, la Caisse populaire de Victo-

riaville exposera les dessins et couronnera les gagnants par la remise des prix. Contrairement aux années précédentes, alors que les concours intéressaient davantage les étudiants en arts plastiques, l'activité de cette année s'adressera à tous, peu importe le champ des études. Les dimensions des dessins ne devront guère dépasser 12 pouces sur 18 et devront de plus respecter le thème "Amitié dans le monde". Le club précisait de plus que toutes les méthodes de dessin peuvent être appliquées.

Concours "Ma Photo"
• NOS GAGNANTS •
\$500

JEAN DUCEPPE, c'est mon oncle en Moine (ANTOINE)

ENVOI DE: M. Richard Laliberté
2358 De Rouville,
Sherbrooke

\$500

JEAN DUCEPPE, c'est mon oncle Antoine

ENVOI DE: M. Gaétan Marceau,
354, rue Letendre,
Asbestos.

Nouvelles express

Le Conseil municipal urbain a été informé que la Ville de Plessisville fait maintenant partie du district de révision de Québec; cette nouvelle a été communiquée par le Ministère des affaires municipales. Par ailleurs, les édiles ont reçu plusieurs témoignages d'appréciation ainsi que des remerciements pour le travail de ceux qui oeuvrent dans les services municipaux, principalement celui de la Police et celui des Incendies.

Les membres de la Commission scolaire Prince-Daveluy ont donné suite à un projet dont le but était de rendre encore plus accueillante l'école Sacré-Coeur de Princeville. Depuis quelque temps déjà, il avait été convenu d'utiliser pour les divers locaux de cette école à aires ouvertes une signalisation bien particulière. Ce projet est maintenant une réalité. Différentes peintures désignent les locaux comme peuvent le constater ceux qui y circulent. Ces peintures sont l'oeuvre d'un jeune artiste de Princeville, M. Yves Paré, dont les talents se manifestent depuis quelques années déjà dans ce domaine. Le coût de cette réalisation est inclus dans le budget de la construction de l'annexe à l'école Sacré-Coeur et du réaménagement de la partie déjà existante.

PLESSISVILLE, (GAB)—Le ministère de l'Agriculture du Québec, par son Bureau des renseignements agricoles de Plessisville, organise trois journées d'information à l'intention des cultivateurs de la région et de leurs épouses. La première de ces sessions aura lieu à Inverness (Qué.) le jeudi, 7 février, à l'École centrale. La 2e est prévue pour le mardi, 12 février au sous-sol de l'église St-Ferdinand d'Halifax. Quant à la 3e, elle est inscrite au calendrier pour le di, 7 février, à l'École centrale. La 2e est prévue pour le mardi, 12 février au sous-sol de l'église St-Ferdinand d'Halifax. Quant à la 3e, elle est inscrite au calendrier pour le mercredi, 20 février, à la salle publique de Notre-Dame de Lourdes.

Un total de 51 personnes ont subi des blessures dans les accidents de la circulation couverts par le Service de la police de Plessisville en 1973. Ces accidents ont causé des pertes matérielles s'élevant à \$137,000 aux véhicules impliqués. C'est ce qu'indique le rapport que vient de communiquer M. Edouard Lebrun, directeur de ce service pour la Ville de Plessisville. Au cours des 12 mois de 1973, 58 protections ont été données au poste. Les appels reçus pour plaintes et demandes de renseignements totalisant 3,956.

Domaine juridique — En 1973, le Service de la police de Plessisville a porté 175 causes devant la Cour municipale locale. Les causes portées devant les cours provinciales sont au nombre de 59. Ces causes sont pour divers

délits allant du vol à l'étalage au vol d'automobile, de responsables de bagarres jusqu'à dix personnes accusées d'avoir endommagé la propriété d'autrui. Le Service de la police de Plessisville a eu des effectifs de sept membres jusqu'en juin 1973 et huit font partie de la force constabulaire depuis. Les autorités municipales ont pris des mesures pour que M. Edouard Lebrun et ses hommes puissent profiter de cours de formation ou de perfectionnement par des stages, pour certains, à l'Institut de police du Québec, à Nicolet.

Lors de leur session régulière de janvier, les responsables de la Commission scolaire Prince-Daveluy ont accepté la démission de M. Benoit Guillemette. Ce dernier occupait les fonctions de secrétaire général de la C.S.P.D. depuis peu. Des mesures ont immédiatement été prises pour combler le poste laissé vacant par cette démission.

PRINCEVILLE — Le comité d'école Sacré-Coeur a finalement résolu les nombreux problèmes rencontrés en vue d'organiser une cafétéria à cette école. La réalisation d'un tel projet est une expérience étendue pour la première fois au Québec dans le secteur élémentaire; ce projet est donc considéré comme une expérience-pilote par les promoteurs d'une telle initiative. La secrétaire du comité d'école Sacré-Coeur, Mme Annette Marier, tél.: 364-2439 est à la disposition des intéressés à obtenir des renseignements complets sur le fonctionnement de la cafétéria.

MICHEL CHAINE, o.d.
docteur en optométrie

EXAMEN DE LA VUE
Lunettes et verres de contact

191, Notre-Dame Est
Victoriaville
758-1444

Pharmacie St-Hilaire
Princeville
364-5656

Langlais prend les devants en semi-finale

DRUMMONDVILLE (AL) — Le Langlais TV a pris les devants une partie à zéro en semi-finale de trois, de la ligue Indusco Molson de hockey, à la suite d'une victoire de 4-2 sur le Provincial Oxygen. L'autre rencontre opposant le Denis Chapdelaine et le St-Zéphirin s'est terminée par un verdict nul de 5-5.

La victoire de 4-2 du Langlais, a été remportée à la

suite de deux buts en première période et d'un dans chacune des périodes suivantes. Maurice Marquis et André Boivin ont porté le compte 2-0 avant de voir Eric Shoener réduire cette marge. Jean-Louis Lampron, avec le but de la victoire, déjouait le gardien Marcel Bergeron pour le troisième filet des siens. En dernière période, Serge Fleury y allait d'un deuxième but

dans la joute contre le gardien Jacques Lacroix, mais Pierre Lemaire enlevait tout espoir de rattrapage avec le dernier filet de la joute. Un total de neuf punitions a été purgé dans la joute.

Joute nulle
Deux buts en dernière période du St-Zéphirin, ont permis à cette équipe de s'en tirer avec un compte nul de 5-5 avec le Denis Chapdelaine. Chapdelaine avait pris les devants en première période 4-2 mais n'a pu résister à l'attaque de l'adversaire. Jean-Louis Thiffault a été la gran-

de vedette de cette joute avec un tour du chapeau en plus d'une passe contre le gardien Luc Turcotte. René Parenteau a marqué les deux autres buts de son équipe tout en obtenant deux passes. Les filets du St-Zéphirin qui ont été réussis contre le gardien Yves Ratté, appartiennent à Daniel Lemire, Cyrille Courchesne, Raymond Turcotte, Jean-Pierre Côté et Pierre-Paul Vouligny. Seulement deux punitions ont été distribuées par l'officiel de la joute.

Les prochaines joutes de la ligue Indusco Molson auront lieu dimanche le 17 février prochain. A 11h45, le Provincial Oxygen affronte le Langlais TV tandis qu'à une heure, le Denis Chapdelaine visite le St-Zéphirin.

LA TRIBUNE des variétés

Du cinéma drôle dans le cadre du Carnaval étudiant

SHERBROOKE — Dans le cadre du Carnaval étudiant qui se déroule présentement, à l'Université de Sherbrooke, Cinémafeus présente exceptionnellement à 19 heures, ce soir et demain, "La folie des grands" (1971), comédie franco-italo-germano-espagnole de Gérard Oury d'après la pièce "Ruy Blas", de Victor Hugo, avec Louis De Funès et Yves Montand.

Vendredi soir, Cinémafeus offrira un programme double. Outre "La folie des grands", il y aura en effet présentation de "Ixe-13", comédie de Jacques Godbout, d'après les romans de Pierre Saurat, et mettant en vedette les Cynique et Louise Forestier.

La Folie des Grands

"La folie des grands" est l'un des meilleurs films comiques qui ait été produit en Europe au cours de la dernière décennie.

Le film est grandiose, dans sa réalisation technique. En alliant l'élégance des décors et des costumes à la drôlerie des situations, Oury a réussi une fort agréable parodie de l'oeuvre de Hugo. Il a su contrôler efficacement le jeu de Louis de Funès et a obtenu d'Yves Montand une interprétation pleine de finesse et d'autorité. Des gags hilarants parsèment une action rondement menée dans un contexte historique reconstitué avec goût. Tout le film constitue un divertissement de classe où l'on ne s'ennuie guère.

Après "La Folie des grands", il y aura dans l'enceinte de la même salle une rétrospective audiovisuelle de la semaine du carnaval, dévoilement des prises ainsi que couronnement de la mascotte et de la faculté gagnante.

IXE-13

Les Cyniques et Louise Forestier prennent plaisir à "camper" plusieurs rôles dans ce film qui constitue une revue des romans à dix sous des années 40-55 consacrée à IXE-13. Plusieurs aspects de la société québécoise sont habilement mis en scène et parodiés à outrance, et avec un lyrisme charmant, entre autres un combat de lutte revu et corrigé par le "Eddie Chreatham" du temps". Le film pêche toutefois par certaines lourdeurs.

La direction de L'AUBERGE ROYALE MOTEL

désire faire part à sa clientèle de l'ouverture d'une nouvelle salle de réceptions, climatisée, pouvant accommoder jusqu'à 200 convives.

Pour réservations : 569-9393

les aventures de **JUNGLE PILOTE**

par le théâtre du 109

- mar. mer. 20:30
- sam.
- jeu. ven. 21:00

Centre Culturel
petite salle
Université
569-6227

ATTENTION FUTURS MARIÉS...
L'ELDORADO
* GRATUITEMENT leur salle pour noces, showers, et réceptions de tous genres, et l'usage exclusif d'une Cadillac décorée avec chauffeur pour tous les invités.
S'adresser à 569-4130

MATINÉE POUR ENFANTS TOUS LES SAMEDIS À 1.30 p.m. ADMISSION. 75

LE BAR-SALON CHAMPLAIN HOTEL EAST ANGUS

L'endroit idéal pour passer d'agréables soirées.

JEUDI ET VENDREDI "LES WATTS"
avec François, Mario, Nil, André et Richard. Des gars dans le vent!

DANSE le samedi soir avec les SOL DO

EN VEDETTE les chanteuses **Thérèse et Jaël**

LE DIMANCHE **Guy Michel** organisateur chanteur avec Guy Brodeur à la batterie

Le dimanche soir **PROGRAMME D'AMATEURS** Avec prix intéressants

LE BAR EST OUVERT TOUS LES JOURS

- Banquets
- Noces
- Showers
- Réceptions de tous genres

Salle et musique gratuites
EAST ANGUS

ATTENTION FUTURS MARIÉS...
L'ELDORADO
* GRATUITEMENT leur salle pour noces, showers, et réceptions de tous genres, et l'usage exclusif d'une Cadillac décorée avec chauffeur pour tous les invités.
S'adresser à 569-4130

La Lanterne... c'est tout pour vous plaisir

- SALLE A DINER
- PIANO-BAR du mardi au dimanche avec Lise Darcy et Roland Ravallée
- "Au coin du feu" petite salle à diner ou l'on vous reçoit sans encombre du lundi au jeudi de 11 h. a. m. à minuit et en fin de semaine jusqu'à 2 h. a. m.

DISCOTHEQUE **La Poupée**
la plus vaste et unique des Cantons de l'Est.

FUTURS MARIÉS

RÉSERVEZ VOTRE PHOTOGRAPHE PROFESSIONNEL IMMÉDIATEMENT POUR VOS

PHOTOS DE MARIAGE EN COULEURS NATURELLES.

LA PHOTO RÉALISTE
Luc Belanger, prop.
photographe professionnel

KENTUCKY FRIED CHICKEN
L'UNIQUE SALLE À DINER OU VOUS POUVEZ LE DÉGUSTER SUR PLACE.

CHARLES RESTAURANT INC.
116, QUEEN, LENNOXVILLE
LICENCE COMPLÈTE — COMMANDES POUR APPORTER — BAR-SALON

STEREO DÉPOSITAIRE AUTORISÉ

AMPLIFICATEURS TABLES TOURNANTES HAUTS PARLEURS

Marltonsh, Dual, Elac, Dynaco, McIntosh, KLM, AR, JBR et Bost.

Bourget Stéréo Cabinet Inc.
155 est. rue King — Sherbrooke 569-4242

ATTENTION! JEUNES MUSICIENS

Le Club Optimiste de Sherbrooke demande des musiciens de formation classique, âgés de 12 à 18 ans, catégorie cordes, vente et percussions, pour former un orchestre de musique classique.

Pour obtenir des renseignements nécessaires à l'inscription, qui doit se faire avant le 5 février, téléphonez à : 562-3424
567-0133
563-4910

SPÉCIAL DE FÉVRIER SUR TÉLÉCOULEURS

ZENITH

CHROMACOLOR II

LE MACARAIBO E4549
25" MEUBLE EN BOIS EN SPÉCIAL

BEAUCOUP D'AUTRES MODÈLES
AUSSI EN SPECIAL RADIO, STEREO, T.V. NOIR ET BLANC, HI-FI, ETC.

QU'IL Y A DU SERVICE APRÈS VENTE

J. Doyon
1115, Conseil
562-7886
5 TECHNICIENS A VOTRE SERVICE

Auberge de La Lanterne
MAGOG, QUÉ.

Chemin Genouille
Pour réservations
843-6511

Le sport à Thetford Mines

THETFORD MINES, (AG) — Dans le tournoi national de hockey Bantam qui se déroule actuellement à Granby, les Braves de Thetford Mines ont remporté deux victoires par blanchissage, soit 7-0 contre Pointe-Aux-Trembles et 5-0 contre le St-Antoine de Montréal dans la première partie, Jean-François Lambert et Yves Rousseau ont marqué deux buts chacun tandis que Alain Leblond, Denis Poulin et Stephan Perron ont complété le pointage. Dans le deuxième match, Pierre Lacasse a compté à deux reprises, tandis que les autres compteurs ont été Jean Lapointe, Jean-François Lambert et Stephan Perron. Les jeunes protégés du pilote Paul Tanguay disputent leur prochaine joute ce soir à 8h30 contre l'équipe de Amherst, Nouvelle-Ecosse.

Le tournoi international de hockey Midget débute demain à Drummondville. Les Braves de Thetford disputent leur premier match samedi à 11 heures a.m. contre Terrebonne. S'ils gagnent, ils joueront à 6h30 contre le gagnant de la joute entre Loretteville et Lachute.

Le Fleur de Lys de Thetford Mines a remporté deux victoires au cours de la fin de semaine, mais n'a pu s'approcher de la quatrième place, puisque les Cascades de Beauport ont également gagné leur deux parties. Avant la joute d'hier à Beauport entre le Fleur de Lys et les Cascades, la marge qui séparait les deux équipes était de sept points.

Les joueurs du Fleur de Lys ne sont pas prêts d'oublier leur défaite de 3-0 jeudi dernier contre Lac-Mégantic. En effet, ils ont complètement déclassé leurs adversaires, surtout à la première période, mais le cerbère Jacques Laplante qui a repoussé 43 lancers, a affiché une tenue tout simplement miraculeuse.

La direction du Couillard de Ste-Foy mérite des félicitations, car elle a pris les moyens pour que ses joueurs viennent disputer leur match à Thetford dimanche dernier, même si le conducteur de l'autobus de l'équipe refusait de s'aventurer sur la chaussée glissante. Les joueurs durent faire le voyage avec l'autobus qui fait le trajet régulier: Québec-Thetford. Ils sont arrivés à 8h45. Si les dirigeants de l'équipe méritent des félicitations pour leur esprit sportif, on ne peut malheureusement pas en dire autant des joueurs qui se sont attaqués à la foule avec leur bâton, après la partie.

Avec l'acquisition de Michel Fréchette, Pierre-Yves Giroux et Mario Boudreau, le style de jeu du Fleur de Lys est complètement changé. En effet, cette équipe présente maintenant que le Fleur de Lys manquant de robustesse, se servit à souhait. Maintenant, les joueurs de petite taille se sentent en sécurité. De plus, Fréchette et Giroux ont amélioré l'offensive de l'équipe tandis que le cerbère Jim Palmer s'est affirmé dans ses quatre premiers matches.

Les Tigres Mosquitos de Thetford Mines, dirigés par Alain Perron et Michel Loignon, prendront part au tournoi de Magog, ils disputent leur première partie samedi à 9 heures a.m. contre Lachute.

Nelson Hudon rejoint André Poulin en tête

THETFORD MINES (AG) — Nelson Hudon a rejoint André Poulin au premier rang des compteurs du Fleur de Lys. Ces deux joueurs avaient un total de 53 points avant la joute de mardi à Beauport, laquelle n'est pas incluse dans le classement.

Hudon est le meilleur pour les buts avec 22 tandis que Poulin domine pour les assistances avec 33.

Les porte-couleurs du Fleur de Lys ont compté 142 buts depuis le début de la saison tandis qu'ils en ont alloué 156 aux clubs adversaires.

François Cardin est le joueur le plus puni, ayant pas-

sé 78 minutes au banc. Louis Papillon n'a pas encore visité de banc des punitions en 15 parties. Cependant, le joueur le moins puni parmi ceux qui sont avec l'équipe depuis le début de la saison, est Nelson Tudeux avec 9 minutes.

COMPTEURS DU FLEUR DE LYS
Après la joute du 27 janvier

Nom	P	A	T	Pun
Nelson Hudon	22	31	33	9
André Poulin	18	33	33	10
Pierre Lefebvre	15	14	30	22
Jean-Paul	27	10	21	11
Constant Goulet	17	4	15	19
Gilles Turcotte	15	9	11	29
Louis Papillon	12	6	11	17
Ernie White	12	6	11	17
François Cardin	12	6	11	17
Raymond Bleton	11	4	15	48
Yves Chapdelaine	11	4	15	48
Alain Tremblay	10	5	9	17
Pierre-Yves Giroux	5	4	9	14
Michel Fréchette	4	3	7	14
Richard Gravel	3	1	4	20
Claude Chabrier	1	1	2	20
Mario Boudreau	0	0	0	17

Deuxième ronde du tournoi mixte de curling Duchesneau et Fils

DRUMMONDVILLE, (AL) — Le tournoi de la Boutique Le Caveau de la ligue de curling mixte Duchesneau et Fils, et en voici les résultats: H. Lockwood 13, Lavigne 3; M. Boisclair 10, D. Hébert 2; L. Bouchard 12, H. Lockwood 1; H. Dickson 6, L. Bonneau 2; J. P. Galais 8, P. Boulay 2; J. Letarte 13, P. Parent 0.

Assemblée annuelle du club les Kass

DRUMMONDVILLE (AL) — L'assemblée générale annuelle du club Kass aura lieu à la salle Molson, lundi le 4 février.

En plus de procéder à l'élection d'un nouveau bureau de direction, il y aura révision des activités de l'année.

Le nouveau local du club Kass est maintenant situé au sous-sol du club Les Pieds Légers du boulevard St-Joseph. Les membres désireux de

se procurer des billets pour une joute de hockey au forum de Montréal, peuvent encore le faire en s'adressant à Claude Grenier, 478-0456, 472-3929. Le départ se fera le 2 mars de la salle Molson.

Un photo-navex est prévu pour le 24 février prochain, d'une longueur de 7140 milles. Les organisateurs en sont MM. Léon Côté et Claude Grenier. Le départ se fera du local des Pieds Légers.

Horloge des neiges

- A) Qualité de la neige, surface et base.
- B) Épaisseur moyenne de la neige d'enneigement.
- C) Épaisseur de la dernière chute.
- D) Date de la dernière chute.
- E) Précipitation totale de la semaine.
- F) Nombre de pistes ouvertes.
- G) Remontées.

REGION DES CANTONS DE L'EST

Température: 39.
Prévisions: généralement nuageux, quelques légères chutes de neige. Min.: 20 à 25. Max.: 35.

Stations	A	B	C	D	E	F	G
Sutton	granuleuse	12/19	6	29	8	25	ouv
Orford	granuleuse	7/10	5	29	6	15	ouv
Bromont	granuleuse	5/12	5	29	6	13	ouv
Owls-Head	granuleuse	5/12	5	29	5	12	par
Shefford Valley	granuleuse	7/10	5	29	5	12	ouv
Indian Valley	granuleuse	7/10	6	29	6	7	ouv
Bellevue	granuleuse	7	4	29	4	7	ouv
St-Bruno	granuleuse	3	29	3	8	par	
Elan (E.A.)	granuleuse	10	3	29	3	6	par
Mt Joye	granuleuse	7/12	4	29	4	13	ouv
Adstock	granuleuse	8/12	2	29	2	12	ouv
Mt Echo	granuleuse	6	29	7	14	ouv	

Ski du soir

Adstock: lundi au vendredi
Bromont: tous les soirs.
Mt Joye: tous les soirs
Bellevue: lundi au samedi
Elan: mardi, mercredi, jeudi, vendredi
Shefford Valley: mercredi et samedi
Gleason: mercredi, jeudi, vendredi
Indian Valley: mardi au samedi
St-Bruno: tous les soirs sauf dimanche

Ski de fond

Stations	A	B	C	D	E	F	G
Orford	gran	11	6	29	6	6	ouv
Mt Shoth	gran	10	3	29	3	2	ouv
Bromont	gran	6	29	6	3	ouv	
Owls-Head	gran	5	29	5	2	ouv	
Melbourne Valley	gran	4	29	4	3	ouv	
Adstock	gran	12	3	29	3	4	ouv
Shefford Valley	gran	10	5	29	5	2	ouv
Mt Joye	gran	10	4	29	4	1	ouv
Elan	gran	10	3	29	3	3	ouv

PRÉSENTÉ PAR MONT ORFORD

Une des grandes stations de ski du Québec

BUREAU DE RÉSERVATIONS (819) 843-4200
RAPPORTS D'ENNEIGEMENT (819) 843-6548

Au Centre des loisirs

THETFORD MINES, (AG) — Voici le programme des activités du Centre des Loisirs pour la période du 31 janvier au 5 février, inclusivement.

Jeudi, 31 janvier, 8h30 à 10h30, hockey mineur; 12h30 à 2h30, patinage artistique; 2h30 à 5h30, hockey mineur; 5h30 à 7 heures, patinage Junior A; 7 à 11 heures, ligue Commerciale.

Vendredi, 1er février, 8h30 à 10h30, hockey mineur; 12h30 à 2 heures, patinage artistique; 2 à 4h30, patinage sociale; 7 à 8 heures, patinage artistique; 8 à 10 heures, Bonne Entente.

Samedi, 2 février, 7 à 12 heures, hockey mineur; 12 à 1h30, patinage Ju-

nior A; 1h30 à 2h30, hockey sociale; 2h30 à 4h30, hockey spectacle; 4h30 à 11h15, hockey spectacle; 11h15 à 12h45, ballon-bais (semi-finale).
Dimanche, 3 février, 6 à 9 heures, patinage artistique; 9 à 10 heures, école de patinage; 10 à 2 heures, hockey mineur; 2 à 3h30, patinage libre; 4 à 7 heures, hockey mineur; 7h30 à 11h30, Junior A (Cap-de-la-Madeleine).

Lundi, 4 février, 11h30 à 1 heure, ballon-bais; 5 à 8 heures, hockey mineur; 8 à 11 heures, Vieux Prolets.
Mardi, 5 février, 4h30 à 5h30, PEA; 5h30 à 6h30, hockey mineur; 6h30 à 10 heures, patinage artistique; 10 à 11h30, patinage Junior A.

LIQUIDATION POURQUOI ATTENDRE?

Achetez maintenant et ÉPARGNEZ

VAL ESTRIE FORD

HEURES D'OUVERTURE:
9h. a.m. à 9h. p.m. du lundi au jeudi.
9h. a.m. à 6h. p.m. le vendredi.

2615 ouest, rue King, Sherbrooke 563-9093

Les citoyens de Cité Provence déposent leur requête ce soir

BLACK LAKE, (YP) — C'est ce soir au cours d'une assemblée spéciale du conseil de la municipalité de Black Lake que la ligue de citoyens de Cité Provence déposera devant le conseil sa requête pour demander qu'une partie de son territoire soit annexée. Selon nos renseignements, au moins 95 noms figureraient sur la requête, soit une quinzaine de plus que le chiffre requis par la loi pour entraîner l'annexion.

On sait que Black Lake avait sollicité d'une partie de la municipalité d'Irlande Nord soit une portion de territoire regroupant environ 120 propriétaires dans le secteur de Cité Provence. La municipalité d'Irlande Nord s'étant refusée à cette proposition, un groupement de citoyens de la partie susceptible d'entrer dans la transaction a lancé une requête pour recueillir des approbations des proprié-

naires concernés. La loi stipule en effet que si 66 pour cent des propriétaires faisant partie du territoire à être annexé sont d'accord pour l'être, l'annexion a lieu même si la municipalité dans son ensemble s'y oppose.

Il est permis de croire que dès ce soir le conseil de Black Lake acceptera la requête et l'expédiera dès le lendemain à la municipalité d'Irlande Nord pour que cette dernière la ratifie à son assemblée de lundi prochain.

Le seul recours qui semble maintenant rester à la municipalité d'Irlande Nord, si jamais elle s'oppose encore à l'annexion, sera contester le "fond" de l'annexion elle-même, soit les causes qui ont motivé cette initiative. Si un

nombre suffisant de requérants signent cette contestation une enquête gouvernementale pourrait alors être instituée et trancher définitivement la question. Toutefois, à Black Lake, on ne croit pas que cette contestation aura lieu, compte tenu du nombre imposant de signatures contenues sur la requête de Cité Provence (95 sur 123).

quant deux automobiles a été sensiblement réduit passant de 633 à 591.

814 accidents: 1,509 véhicules

THETFORD MINES (JD) — Le rapport annuel du Service de la protection publique de la cité de Thetford Mines révèle que 1,509 véhicules ont été impliqués dans 814 accidents de la circulation en 1973, ce qui représente une augmentation de 10 sur l'année précédente.

Trois personnes ont perdu la vie et 46 autres ont été blessés lors de 43 collisions survenues à l'intérieur des limites de la Cité. On se souviendra qu'en 1972 trente-sept accidents avaient fait 40 blessés et 2 morts. Il est à noter que le nombre d'accidents avec 100 et plus de dommages est passé de 572 en 1972 à 631 en 1973. Même si le nombre d'accidents a augmenté de 10 en 1973, celui des collisions impli-

quant deux automobiles a été sensiblement réduit passant de 633 à 591.

Les accidents impliquant une automobile et un camion ont augmenté de plus de 100 pour cent passant de 40 en 1972 à 90 l'année dernière. Le service de la Protection publique signale de plus que 15 collisions sont survenues entre automobiles et autobus. Comme à presque toutes les années, la cause la plus fréquente des accidents en 1973, est celle de conducteurs qui ont omis de céder le droit de passage à un autre véhicule.

Le nombre de ces accidents, qui était de 122 en 1972, est passé à 141 en 1973. Parmi les autres causes, les plus importantes sont: perte de contrôle (73 en 1973 et 43 en 1972), reculer illégalement ou sans aide (71 en 1973 et 115 en 1972, suivre de trop près (68 en 1973 et 83 en 1972) et déraper (68 en 1973 et 73 en 1972). Les causes d'accidents où l'on constate une plus importante augmentation l'année dernière sont ignorer le feu de circulation (21 en 1973 et 2 en 1972) et négligence (32 en 1973 et 6 en 1972).



Problème solutionné

Depuis plusieurs semaines, de nombreux contribuables s'étaient plaints que les rues de la cité étaient très glissantes. Les autorités ont donc remédié à la situation en répandant abondamment du sable dans les rues les plus affectées.

Peu de renvois au Collège...

THETFORD MINES, (JD) — Il y a eu peu de renvois au Collège de Thetford au terme de la session automne 1973. Selon le directeur des services pédagogiques, M. Etienne Tétrault, seulement 24 étudiants ont été renvoyés du CEGEP comparativement à environ 45 l'année précédente.

M. Tétrault précise que les normes ont été élargies cette année et que les étudiants ayant réussi 40 pour cent de leurs cours pouvaient demeurer au CEGEP. Auparavant, dit-il, quand un étudiant échouait plus de la moitié de ses cours, il était automatiquement renvoyé. Il explique toutefois que dans certains cas, maladie par exemple, la direction se montrait plus compréhensive et que la personne en question pouvait poursuivre ses cours. Le directeur des services pédagogiques déclare que dans la plupart des cas, les étudiants renvoyés ne l'étaient que pour la session suivante. Ainsi, ces derniers pouvaient se présenter pour admission, mais la direction se réservait le droit d'imposer certaines conditions telles que réduire le nombre de cours et obliger l'étudiant à les réussir tous.

Comité d'appel

Au début de chaque session, il existe une période de deux semaines où le collège peut réadmettre les étudiants. Ces derniers peuvent donc se prévaloir d'un comité d'appel afin de pouvoir justifier leurs demandes. Ce comité est formé de 2 étudiants, 2 professeurs et 2 membres des services aux étudiants.

La Télé communautaire embaucherait un permanent

THETFORD MINES, (JD) — La Télévision communautaire de la région de la mine Inc. embauchera sous peu un permanent qui agira comme lien entre cette dernière et les organismes sociaux et culturels. Il sera, de plus, un agent de liaison entre le comité des finances et le comité pour le choix des émissions. Une des tâches importantes que devra accomplir le nouvel employé de la Télévision communautaire sera de démontrer aux gens le fonctionnement des appareils, car c'est eux qui procéderont entièrement à la réalisation des émissions. Ce responsable devra également voir à ce que les émissions présentées correspondent aux exigences de la CRTC.

Le coût de la location de l'équipement sera défrayé, en totalité, par le service de télévision communautaire et les organismes qui voudront présenter des émissions n'auront qu'à fournir le personnel requis. Présentement, les responsables du projet sont à négocier avec le propriétaire du studio, M. Georges-Edouard Morin, et la diffusion devrait débuter aussitôt qu'on aura pu en venir à une entente finale.

Un représentant de la télévision communautaire révèle que l'on devra acheter de l'équipement pour un montant de \$20,000 avant de pouvoir fonctionner adéquatement. Ce montant représente principalement l'achat d'appareils portatifs pour la réalisation d'émissions hors studio. Il est à noter que le propriétaire n'est pas tenu, par le CRTC, de posséder ces appareils. Le maire de Thetford doit rencontrer une dizaine d'équipes de télévision communautaire de la région économique 03 pour acheter le matériel nécessaire en bloc ce qui devrait réduire considérablement le coût d'achat.

Trois vols par effraction: les auteurs seraient connus

THETFORD MINES (YP) — Le Service des enquêtes de la protection publique de Thetford Mines a fait savoir hier qu'il connaissait les auteurs de trois vols par effraction commis en fin de semaine au Centre ville de Thetford Mines. Il s'agirait de trois jeunes délinquants de moins de 18 ans. L'un d'entre eux a été pris sur le fait par les policiers alors qu'il était à l'intérieur de la buanderie Grégoire à l'angle des rues Dumais et King tandis que le nom des deux autres complices, qui ont pu se faufiler ce soir là sont

connus des détectives. En communiquant cette nouvelle, le capitaine Jean-Paul Paradis, du Service de la Protection publique, a expliqué que c'est grâce à un coup de téléphone d'un citoyen qui avait entendu un bruit de verre brisé en direction de la buanderie que les policiers ont pu mettre la main sur le jeune homme.

Trois effractions. Selon le capitaine Paradis, les trois jeunes gens se sont d'abord introduits par effraction à l'intérieur de l'église St-Alphonse en brisant un

châssis. Ils n'auraient toutefois rien trouvé à l'intérieur susceptible de les intéresser puisque rien n'a été dérobé. Un deuxième endroit visité par les jeunes fut la station service Esso à l'angle des rues Pie XI et Notre-Dame Sud où l'on aurait pris les \$12 du tiroir caisse. Enfin, à la buanderie Grégoire, les jeunes délinquants ont enfoncé la machine distributrice et se sont emparés du contenu en argent soit \$7.

Les trois seront bientôt traduits en cour du Bien être social.



Vingt-cinq élèves de 5e année à l'école St-Alphonse travaillent présentement au tournage d'un film intitulé "Conte de Noël". Les jeunes sont sous la direction de leur professeur Mme France Huard. (Photo La Tribune, Jacques Dussault)

25 jeunes élèves dans un film

THETFORD MINES, (JD) — Vingt-cinq jeunes élèves en cinquième année à l'école St-Alphonse de Thetford participent actuellement au tournage d'un film intitulé "Conte de Noël". Ces jeunes travaillent sous la direction de leur professeur, Mme France Huard, qui est assistée de Thérèse l'Amey et Bernard Bé-

tans, deux agents de développement pédagogique. Les préparatifs du film ont débuté en octobre 1973 et la composition du scénario ainsi que le tournage du film a été réalisé par les élèves. L'idée avait été proposée par M. Yvon Gourdes, conseiller pédagogique en français à la Commission scolaire de Thet-

ford Mines lors d'une réunion avec les professeurs. Selon lui, on avait alors été hésitant quant à la réalisation d'un tel projet, mais lorsqu'il fut proposé aux élèves, ces derniers ont démontré un grand intérêt.

En plus des nombreuses heures réservées à la composition du scénario, le film, d'une durée d'environ 45 minutes, aura nécessité deux journées pour le tournage. Lorsque le tout sera terminé, le film sera présenté aux parents, aux professeurs et possiblement à la télévision communautaire.

Selon Mme France Huard, la réalisation de ce projet permet à l'élève d'apprendre son français tout en formant sa personnalité. Il permet au jeune d'enrichir son vocabulaire, car il apprend plusieurs mots nouveaux et il doit employer les termes justes. Le film sert à éveiller l'expression orale et corporelle et permet aux participants d'améliorer leur prononciation. De plus, l'élève développe sa mémoire puisqu'il doit mémoriser les répliques et retenir les gestes et les mimiques de chaque séquence ou il figure. Sa pensée se forme par le fait qu'il doit toujours réfléchir et raisonner quand on prépare la trame de l'histoire. Le projet contribue également à accroître la créativité du jeune et à former sa personnalité. Il développe aus-

si une méthode de travail et l'élève peut apprendre le fonctionnement d'une caméra, d'un magnétophone, d'un tourne-disque et d'un chronomètre.

Motoneiges volées... retrouvées

THETFORD MINES, (JD) — Deux motoneiges, qui avaient été rapportées volées le 29 janvier ont été retrouvées par les agents de la Sûreté du Québec à Weedon. Le propriétaire, M. Rolland Gilbert de Thetford Mines, aurait découvert la disparition des deux véhicules en soirée, le 28 jan-

vier et aurait signalé le fait à la Sûreté du Québec à Thetford le lendemain. Les motoneiges ont été volées au petit lac St-François et retrouvées dans les limites de la municipalité de Weedon. Il a été impossible d'en savoir plus sur les coupables de ce vol, l'enquête pas encore terminée.

Glanures thetfordoises

THETFORD MINES — Les membres de la Chambre de commerce de Thetford Mines sont convoqués à une assemblée qui sera tenue en la salle de l'hôtel de ville, ce soir, à 21 heures. Le président procédera alors à la lecture du rapport des activités de la Chambre depuis le début de l'exercice en cours, soit une période de trois mois. Il y aura ensuite délibérations sur la situation de la circulation et du stationnement dans toute la ville. Y compris le prolongement du boulevard Pie XI et l'enlèvement de la voie ferrée. La direction demande aux membres qui n'ont pas payé leur cotisation annuelle de le faire le plus tôt possible.

Il y aura un souper canadien suivi d'une soirée samedi le 2 février à 18 heures au club Valin. Le tout est organisé par le comité de l'artisanat de la Fraternité des veuves. Tout le public est invité.

L'OPTAT présentera deux films à la polyvalente de Thetford lundi les 4 et 11 février, à 20 heures aux locaux C-237 et C-238. Le premier film "L'été sur l'avenue des Ormes" traite surtout du problème de l'alcoolisme et le deuxième "Le gouffre du désespoir" concerne les problèmes de la drogue.

Le secrétaire trésorier de la Jeune chambre M. Jacques Gosselin, tient à préciser que le festival d'hiver est organisé par la Jeune chambre et non par la Chambre de Thetford.

GRONDIN AUTOMOBILES INC.

MERCURY LINCOLN

Thetford Mines Tél 338-8558

EVARISTE GRENIER

INNOJET

AUTOS USAGÉES BLACK LAKE

AVANT DE LOUER... COMPAREZ

HABITATIONS THETFORD SUD

AVANTAGES:

- Chauffage
- Thermostat individuel dans chaque pièce
- Taxe d'eau payée
- Entrée pour la voiture et sècheuse
- Terrain de stationnement (avec prises pour auto gratuites)
- Service de conciergerie
- Remise (locker)

4 1/2 — 5 1/2 PIÈCES

Pour informations, voyez notre représentant sur les lieux.

M. MARIUS ROULEAU

Bureau de location: 243, rue Marchand, app. 2 (ouvert de 8:30 a.m. à 4:30 p.m.)

TÉLÉPHONE: 1 (418) 338-4011

ADMINISTRATION:

SOCIÉTÉ CENTRALE D'HYPOTHÈQUES ET DE LOGEMENT

2355 ouest, rue King — Suite 201 — Sherbrooke — Tél.: 1 (819) 563-9343

Concours "Ma Photo"

• NOS GAGNANTS •

\$500

JEAN DUCEPPE, c'est mon oncle en Moine (ANTOINE)

ENVOI DE: M. Richard Laliberte
2358 De Rouville,
Sherbrooke

\$500

JEAN DUCEPPE, c'est mon oncle Antoine

ENVOI DE: M. Gaëtan Marcoux,
354, rue Letendre,
Asbestos.